

Marché du travail et exclusion sociale en Afrique francophone : quelques éléments d'analyse

par

Jean-Pierre Lachaud, Professeur
Directeur du Centre d'économie du développement
Université Montesquieu-Bordeaux IV - France

Sommaire

1.	Introduction	1
1.	Ambivalence et fécondité du concept d'exclusion sociale	1
2.	Les informations statistiques et la méthode de recherche	3
2.	Pluralité des dimensions de l'exclusion sociale	4
1.	Précarité sur le marché du travail	4
2.	Chômage déclaré et chômage déguisé	6
3.	Exclusion du système éducatif et de formation	7
4.	Incidence de la pauvreté	8
5.	Besoins de base, qualité de la vie et exclusion	9
3.	Le marché du travail et les situations d'exclusion sociale	10
1.	Vulnérabilité sur le marché du travail et pauvreté	10
2.	Chômage et pauvreté	13
3.	Education et stratification du marché du travail	16
4.	Besoins de base, pauvreté et précarité	18
4.	Trajectoires d'exclusion sociale et segmentation du marché du travail	19
1.	Profil de carrière, pauvreté et chômage	19
2.	Profil de carrière et segmentation du marché du travail	21
5.	Conclusion	23
	Références bibliographiques	24
	Annexe	25

1. Introduction*

1. Ambivalence et fécondité du concept d'exclusion sociale

Le concept d'exclusion sociale, issu des pays industrialisés et récemment exporté dans les pays les moins avancés, subira-t-il le même sort en Afrique que le concept de "secteur informel" qui, après un quart de siècle de discussions et de recherches, n'a fait l'objet d'aucun consensus véritable¹ ? Un tel constat à terme est probable. La rigueur scientifique s'accommode parfois assez mal de la médiatisation des mots. Faut-il pour autant renoncer à vouloir expérimenter le concept d'exclusion sociale en Afrique ? L'application d'un concept aussi flou que celui de "secteur informel" n'a-t-elle pas été, dans certains pays, à l'origine d'un progrès social significatif ? En réalité, l'ambivalence du concept d'exclusion lui confère précisément des potentialités considérables en termes d'analyse et d'action.

En effet, les modèles d'exclusion sociale qui ont été développés demeurent partiellement en phase avec les structures africaines et l'incidence actuelle des problèmes sociaux. Dans les pays industrialisés, les trois paradigmes dominants - en termes de rupture sociale, de différenciation sociale et de pouvoir de monopole² - s'attachent à décrire des phénomènes n'ayant qu'un rapport parfois éloigné avec les facteurs à l'origine de la faiblesse du progrès social en Afrique. Le modèle en termes de rupture des liens sociaux entre l'individu et la société est vraisemblablement plus adapté aux sociétés avancées où la structuration sociale repose essentiellement sur la solidarité organique. Malgré la progression de l'individualisme, notamment dans les zones urbaines, la solidarité communautaire africaine demeure la force prédominante de cohésion sociale. Le fait que la crise économique actuelle n'entraîne pas de choc social majeur prouve l'ampleur de la sécurité sociale informelle africaine. Le pouvoir explicatif du paradigme libéral d'exclusion sociale fondé sur la différenciation sociale et la spécialisation économique se heurte lui aussi aux spécificités de la société africaine. Les mécanismes d'allocation des ressources en termes de prix, censés accroître l'efficacité du système productif et assurer la mobilité sociale des individus, sont en fait biaisés par l'interférence de groupes particuliers ayant des capacités spécifiques de négociation ou le pouvoir structurel d'imposer leurs préférences de manière à servir un intérêt commun déterminé. Ainsi, contrairement aux prétentions du modèle libéral, l'inégalité sociale en Afrique n'est pas nécessairement le reflet d'une spécialisation économique où la mobilité sociale est toujours possible. Ce que Elliot avait appelé le "mécanisme de confiance dans le système" est un puissant élément structurel de contrôle de l'accès à certaines ressources clés³. Ce processus confère, sans nul doute, un intérêt particulier à l'égard du troisième paradigme pour lequel l'exclusion sociale est une conséquence de l'existence de barrières matérielles, légales et culturelles qui génèrent une forme de pouvoir de domination et de monopole approprié par un groupe particulier. Néanmoins,

* Ce papier constitue une contribution au projet - financé par le PNUD - de l'Institut international d'études sociales de l'Organisation internationale du travail à Genève, intitulé "Patterns and causes of social exclusion and design of policies to promote integration". Il a été présenté lors d'un séminaire sur cette question à Cambridge - Robinson College, 14-18 juillet 1994.

¹ La même observation peut-être formulée dans les autres continents.

² Silver [1993], Commissariat général au plan [1992].

³ Elliot [1975]. Le "mécanisme de confiance dans le système" traduit le fait que lorsque la situation menace de devenir explosive, ceux qui sont aux leviers de commande s'ingénient à la détendre par des actions voyantes, destinées à persuader les membres des classes inférieures qu'ils pourraient, chacun par leurs propres efforts, dépasser leur condition. Pour illustrer cette idée, l'auteur imagine une série de bocaux superposés remplis de poissons : le bocal inférieur en contient beaucoup et le récipient supérieur quelques uns seulement. Ces bocaux, qui représentent les classes sociales, communiquent par des voies d'accès verticales - de forme conique et appelées, de ce fait, cônes d'accès - que les habitants du bocal supérieur peuvent interdire virtuellement à leurs guise : certains poissons restent "plantés" au fond de chaque bocal, tandis que d'autres nagent fébrilement à la surface près des cônes d'accès.

ce mécanisme d'"occlusion sociale" est considérablement tempéré par le développement des biens collectifs et l'évolution des systèmes politiques, qui, dans certains cas, ont pu induire une inversion des termes de la subordination.

Les modèles d'exclusion inhérents à la littérature africaine⁴ font également apparaître des faiblesses et des potentialités. L'approche selon laquelle les droits seraient liés à la nationalité demeure faible, l'égalité formelle des citoyens n'ayant parfois qu'un lointain rapport avec la réalité - notamment en ce qui concerne l'accès à la terre ou aux biens collectifs. D'ailleurs, en Afrique, l'ampleur de l'exclusion en termes de pauvreté montre bien le caractère aléatoire de l'association entre droits et nationalité. De même, les mécanismes d'exclusion en termes de pluralisme structurel correspondent à des situations bien ciblées⁵, minoritaires dans le continent africain. Par contre, les approches - plus ecclésiastiques - centrées sur les relations entre l'identité sociale et le droit à disposer de ressources constituent une voie prometteuse. D'une part, il est possible d'examiner de quelle manière certains éléments du statut social des individus - sexe, race, ethnie, etc. - affectent l'accès à un ensemble de ressources ou de biens sociaux - terre, travail, capital, pouvoir politique, etc. - ou dans quelle mesure l'exclusion de ces derniers est à l'origine de la pauvreté. D'autre part, cette orientation analytique est inévitablement amenée à mettre l'accent sur les phénomènes de pouvoir, indissociables de la réalité africaine, qui, comme cela a été précédemment indiqué, biaisent le processus d'allocation des ressources.

Ainsi, la diversité des modèles d'exclusion sociale reflète, sans aucun doute, le caractère idéologique du concept. Mais, la difficulté de trouver une base commune aux critères décrivant les situations d'exclusion doit-elle conduire à rejeter cette orientation conceptuelle ? Il semble, au contraire, que le concept d'exclusion sociale présente plusieurs avantages, tant sur le plan analytique qu'au niveau des politiques. Premièrement, le concept d'exclusion sociale permet d'identifier et de regrouper un ensemble de situations qui sont appréhendées en tant que "problèmes" et qui visiblement constituent de solides indices d'inégalité économique menaçant l'insertion⁶ sociale des individus⁷. Même en l'absence de consensus conceptuel, le chômage de longue durée, la pauvreté, ou le non accès à certains biens sociaux, constituent des situations d'exclusion de telle ou telle sphère du système social qui altèrent profondément la qualité de vie quotidienne des individus. Deuxièmement, l'examen synthétique des facteurs d'exclusion peut faire progresser l'analyse des fondements des politiques économiques et sociales. En effet, l'identification des dimensions de l'exclusion conduit logiquement à mettre en évidence une hiérarchie des facteurs afin de pouvoir agir sur les causes initiales. Par exemple, la politique de l'emploi peut contribuer à réduire efficacement la pauvreté si les racines de cette dernière sont inhérentes au marché du travail. Troisièmement, quel que soit le pays, l'expression "exclusion sociale" dénote le caractère intolérable d'une situation et un profond sentiment d'injustice. Dans ces conditions, le concept d'exclusion sociale, moins abstrait que les indicateurs monétaires ou non-monétaires traditionnels et traduisant la non satisfaction des besoins sociaux de base, a la capacité de mobiliser des ressources nationales et internationales, susceptibles de réduire l'ampleur des problèmes sociaux⁸.

En s'appuyant sur des informations statistiques microéconomiques existantes, le présent papier se propose d'explorer cette voie de recherche dans les zones urbaines de cinq pays d'Afrique francophone.

⁴ Voir l'analyse de Gore [1994].

⁵ Souvent inhérentes à la période immédiatement postérieure à l'indépendance.

⁶ Dans les pays industrialisés, il s'agirait plus d'une "intégration sociale" compte tenu de la place de l'élément culturel.

⁷ Une idée similaire est exprimée par Wolf [1993].

⁸ Le parallèle peut être réalisé avec le concept de besoins essentiels qui, dans les années 1970, paraissait avoir la capacité de mobiliser plus de ressources que les indicateurs monétaires abstraits habituels.

2. Les informations statistiques et la méthode de recherche

Les informations utilisées dans la présente recherche sont issues d'une série d'enquêtes pilotes sur l'emploi auprès de ménages, réalisées entre 1986-87 et 1992 dans plusieurs capitales africaines - Abidjan (Côte d'Ivoire), 1986-87; Yaoundé (Cameroun), 1990-91; Conakry (Guinée), 1990-91; Bamako (Mali), 1991; Ouagadougou (Burkina Faso), 1992⁹. Ces différentes investigations ont été effectuées dans le cadre du Réseau d'analyse du marché du travail en Afrique (RAMTA), à l'initiative de l'Institut international d'études sociales de l'Organisation internationale du travail à Genève¹⁰. L'objectif de ces enquêtes était d'explorer les liens entre la structure du marché du travail et la pauvreté urbaine, c'est-à-dire examiner plusieurs éléments susceptibles de contribuer à mieux appréhender le fonctionnement du marché du travail: accès limité à l'emploi; taux de chômage élevé; vulnérabilité de certains groupes en termes de chômage et de pauvreté; développement du travail précaire. En définitive, il s'agissait de collecter de nouvelles informations sur le marché du travail afin d'examiner sa structure dans une optique qui s'écarte de l'approche dualiste - secteurs informel et moderne. Quelques études préliminaires récentes¹¹ de ce type avaient montré que tous les pauvres ne sont pas nécessairement dans le secteur informel, et que tous les non-pauvres ne sont pas dans le secteur moderne. Par ailleurs, l'organisation des questionnaires¹² permettait d'appréhender un ensemble d'indicateurs de consommations spécifiques des ménages, susceptibles de caractériser le niveau de vie - consommations alimentaires et non-alimentaires, logement, énergie utilisée, accès à l'eau, transport; l'objectif recherché était d'examiner dans quelle mesure ces indicateurs pouvaient se substituer au revenu, et être reliés à la vulnérabilité du travail.

Bien que l'exploitation de ces informations ait été déjà réalisée¹³, il est possible de réinterpréter et de développer certaines d'entre elles en termes d'exclusion sociale. Nécessairement, cette méthode de recherche se heurte à deux difficultés. Premièrement, l'optique microéconomique néglige l'analyse des relations entre le cheminement du développement et l'exclusion sociale. Même s'il est fait référence à l'évolution récente du contexte macroéconomique, les relations entre la structure des systèmes productifs, la croissance économique et les bénéfices engendrés par cette dernière ne sont pas explorés. Deuxièmement, bien que la participation au marché du travail et la pauvreté constituent des sphères importantes du système social, et, par conséquent, des dimensions majeures de l'exclusion sociale, les données utilisées sont partiellement adaptées. En effet, les informations quant aux droits sociaux des individus - accès aux biens collectifs, vie sociale - sont absentes. Cependant, comme cela a été précédemment noté, quelques indicateurs de niveau de vie disponibles, permettent d'explorer certaines dimensions de l'exclusion sociale, et d'appréhender les interrelations entre ces dernières.

⁹ Ces enquêtes ont été menées pour combler les lacunes habituelles relatives au marché du travail en Afrique - manque de statistiques et faiblesse analytique. Voir Lachaud (ed) [1994]. Compte tenu de la moins bonne qualité des données, les enquêtes relatives à Antananarivo (Madagascar, 1989) et Dakar (Sénégal, 1991) ne sont pas prises en compte.

¹⁰ Avec l'appui financier de l'USAID et de la coopération technique de l'OIT. Par ailleurs, plusieurs institutions locales africaines ont collaboré à la réalisation de ces enquêtes: ONFP (Côte d'Ivoire); OSIPD (Madagascar); Direction de la statistique et ENSUT (Sénégal); Ministère du plan et de l'aménagement du territoire (Cameroun); ONMOE (Mali); ONEMO (Guinée); INSD (Burkina Faso).

¹¹ Harris, Kannan, Rodgers [1990]; Lachaud [1988]. Des groupes homogènes peuvent se retrouver à l'extérieur du clivage informel-moderne; de ce fait, les agents des catégories inférieures des entreprises des secteurs privé et para-public ne sont pas nécessairement différents de certains travailleurs du secteur informel.

¹² Relativement semblables.

¹³ Voir Lachaud (ed) [1994].

2. *Pluralité des dimensions de l'exclusion sociale*

1. **Précarité sur le marché du travail**

La participation au marché du travail ne signifie pas l'absence de formes d'exclusion sociale. Dans le contexte de l'Afrique au sud du Sahara, cette question a fait l'objet de nouvelles analyses, compte tenu des insuffisances des approches de la segmentation du marché du travail dans le cadre de la théorie dualiste ou de la théorie de la valeur travail. Ainsi, à la suite de Rodgers¹⁴, une approche plus pragmatique, articulante les segments du marché du travail autour des concepts de protection, de régularité, et d'autonomie¹⁵ a été récemment développée¹⁶.

En effet, les enquêtes auprès des ménages, précédemment indiquées, ont permis, en s'appuyant sur une analyse en classification de groupes réalisée à l'aide de 36 variables dichotomiques issues de 16 paramètres¹⁷, d'identifier la stratification du marché du travail urbain suivante : i) groupe des travailleurs irréguliers : tous les travailleurs irréguliers; ii) groupe des travailleurs protégés : travail salarié régulier; contrat à durée indéterminée; rémunération au mois; au moins ouvrier qualifié; iii) groupe des travailleurs indépendants marginaux: travail indépendant régulier; capital inférieur à un seuil déterminé¹⁸; iv) groupe des travailleurs indépendants avec capital : travail indépendant; travailleur régulier; capital supérieur ou égal à un seuil déterminé; v) groupe des travailleurs non-protégés : travail salarié régulier; contrat à durée au plus déterminée; rémunération au mois ou variable; au plus ouvrier semi-qualifié.

Le tableau 1, affichant la répartition des différents groupes selon les pays, met en évidence des dimensions spécifiques de l'exclusion par rapport au marché du travail. Dans les zones urbaines d'Afrique au sud du Sahara, même si le travail salarié régulier constitue le mode d'emploi dominant - 60% à 70% de l'ensemble des travailleurs - on observe que l'emploi salarié protégé ne concerne environ que le tiers de l'ensemble des individus employés. Cela signifie que, compte tenu de la part du travail indépendant avec capital¹⁹, 55% à 60% des travailleurs sont exclus d'un emploi stable en termes de revenus et de protection sociale. En l'absence du développement du secteur public, il est probable que le travail salarié protégé aurait été beaucoup moins important²⁰. Dans ces conditions, on peut escompter que l'ampleur du non accès à des statuts du travail protégés induit une insertion sociale précaire pour maints individus, et par conséquent a des implications en termes de pauvreté et d'accès aux besoins de base. En réalité, cette incidence dépend à la fois de la structure des statuts du travail au sein des ménages et de la structure des statuts non-protégés. En ce qui concerne le premier élément, le mode d'emploi du chef de ménage est un déterminant essentiel du niveau de vie du ménage, dans la mesure il

¹⁴ Rodgers [1986].

¹⁵ L'idée de mettre l'accent sur des segments vulnérables du marché du travail est également présente dans d'autres analyses. Voir: Weeks [1986]; Aryee, Mhone [1986].

¹⁶ Lachaud (ed) [1994].

¹⁷ Catégorie professionnelle des individus; statut de l'entreprise - administration, entreprise publique ou privée; sédentarité du travail; irrégularité du travail; type de contrat de travail; proportion de salariés employés dans l'entreprise; taille de l'entreprise; assujétissement à la fiscalité; durée du travail - semaine, jour; existence d'un syndicat dans l'entreprise; type de rémunération - mois; rémunérations annexes : primes, avantages en nature; travailleurs indépendants : importance du capital utilisé, propriété du local; sous-traitance; travail sur commandes; régularité des ventes.

¹⁸ Variable selon les pays.

¹⁹ Assimilable au travail protégé.

²⁰ Mais, dans certains cas - Côte d'Ivoire - l'ampleur du travail salarié protégé est inhérent à l'extension du secteur privé.

dérive l'essentiel des rémunérations du groupe²¹. A cet égard, le tableau 1 montre que 45% à 50% des chefs de ménage ont des statuts non-protégés. Par conséquent, ceux qui sont à la tête du ménage - ainsi que les femmes mariées qui n'ont pas ce statut²² - occupent majoritairement des emplois protégés contrairement à ce qui prévaut pour les membres secondaires - notamment les hommes - davantage localisés dans des emplois salariés subalternes, irréguliers ou indépendants marginaux²³. S'agissant du second élément, il apparaît que les chefs de ménage exclus du travail protégé - salarié ou non salarié - sont localisés dans des segments hétérogènes. Tout d'abord, la part du travail salarié non-protégé est assez variable - 15% à 30% selon les pays - et la prédominance relative de ce statut dans certains pays pourrait être due à plusieurs facteurs spécifiques : forte absorption d'une main-d'oeuvre non-qualifiée dans le secteur public - Mali; développement de la petite entreprise - Cameroun, Burkina Faso. Ensuite, la part du travail indépendant marginal est d'environ 15% à 20%, sauf en Côte d'Ivoire où le développement des petites entreprises explique vraisemblablement l'importance de ce statut - plus de 25%. Enfin, bien que minoritaire, le travail irrégulier occupe entre 5% et 10% environ des individus.

Tableau 1 : Statut du travail : type de travailleur - 15 ans et plus - et pays (%)

Pays		Burkina Faso	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali
Paramètre						
Chef de ménage	Travail irrégulier	4.0	6.2	4.9	9.9	8.9
	Indép. marginal	17.4	12.0	26.6	17.8	17.8
	Indép. avec capital	11.3	10.3	3.7	15.2	17.9
	Salarié protégé	37.7	47.9	41.4	41.4	36.1
	Salarié non-prot.	29.6	23.6	23.4	15.7	22.3
	Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	N	247	242	244	191	202
Hommes secondaires célibataires	Travail irrégulier	11.4	17.2	4.6	6.9	10.6
	Indép. marginal	29.1	6.1	17.2	27.6	10.6
	Indép. avec capital	1.3	1.0	4.6	7.6	3.5
	Salarié protégé	13.9	17.2	40.2	25.5	28.2
	Salarié non-prot.	44.3	58.6	33.3	32.4	47.1
	Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	N	79	99	87	145	255
Femmes mariées	Travail irrégulier	9.8	11.4	1.2	1.4	15.7
	Indép. marginal	28.3	22.9	69.9	32.9	19.3
	Indép. avec capital	10.9	6.7	0.0	11.0	0.0
	Salarié protégé	39.1	34.3	21.7	43.8	39.8
	Salarié non-prot.	12.0	24.8	7.2	11.0	25.3
	Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	N	92	105	83	73	83
Femmes secondaires célibataires	Travail irrégulier	22.6	14.7	6.5	7.4	15.4
	Indép. marginal	29.0	20.6	41.3	25.9	10.8
	Indép. avec capital	3.2	2.9	2.2	3.7	1.5
	Salarié protégé	19.4	14.7	15.2	40.7	29.2
	Salarié non-prot.	25.8	47.1	34.8	22.2	43.1
	Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	N	31	34	46	27	65
Total	Travail irrégulier	7.8	10.2	4.3	7.3	11.2
	Indép. marginal	22.5	13.8	34.1	24.1	14.2
	Indép. avec capital	8.9	7.1	3.0	11.2	6.6
	Salarié protégé	32.5	36.3	35.0	36.5	32.6
	Salarié non-prot.	28.3	32.7	23.5	20.9	35.4
	Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	N	449	480	460	436	605

Sources : Enquêtes emploi pilotes auprès des ménages: Burkina Faso (Ouagadougou, 1992), Cameroun (Yaoundé, 1990-91), Côte d'Ivoire (Abidjan, 1986-87), Guinée (Conakry, 1991-92), Mali (Bamako, 1991); Lachaud (1994).

En définitive, malgré la pluralité des offres et des statuts du travail au sein des ménages -

²¹ Entre 50% et 80% selon les pays. La proportion est la plus faible dans les pays où dominent les structures traditionnelles - Mali, par exemple.

²² La seule exception concerne la Côte d'Ivoire où les femmes mariées occupent davantage des emplois marginaux indépendants.

²³ Par ailleurs, quel que soient les pays, les femmes mariées, ainsi que les autres travailleurs secondaires, occupent en moyenne deux fois plus d'emplois indépendants marginaux que les chefs de ménage.

liés à des stratégies particulières de survie - le fait qu'environ 60% des travailleurs des zones urbaines d'Afrique aient un statut d'emploi vulnérable - irrégulier, indépendant marginal, et salarié non-protégé - constitue une dimension importante de l'exclusion sociale dont les conséquences apparaîtront plus clairement par la suite.

2. Chômage déclaré et chômage déguisé

En Afrique au sud du Sahara, le chômage urbain constitue un ajustement majeur sur le marché du travail. Le tableau 2 met en évidence deux formes d'exclusion du marché du travail.

En premier lieu, on observe une forte incidence du chômage déclaré de longue durée, c'est-à-dire le chômage dont la durée est au moins égale à 24 mois. Dans trois pays - Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire - le chômage de longue durée concerne entre 15% et 20 % de la population active, tandis que dans les deux autres pays - Guinée, Mali - la proportion est de l'ordre de 10%. Par ailleurs, le tableau 2 montre que l'exclusion à long terme du marché du travail a tendance à prévaloir, puisque dans la plupart des pays le chômage de longue durée contribue à environ les deux tiers du chômage global. En effet, dans quatre pays sur cinq - l'exception étant le Mali - le rapport entre le taux de chômage de longue durée et le taux de chômage global est compris entre 0,6 et 0,7. Ainsi, dans les capitales africaines, le caractère non conjoncturel de l'exclusion du marché du travail pour une proportion élevée des membres des ménages est probablement l'un des facteurs majeurs du non accès à la satisfaction des besoins essentiels.

Mais, on constate également que le degré d'exclusion en termes de chômage varie selon les membres du ménage. Les taux de chômage de longue durée sont beaucoup plus élevés pour les membres secondaires célibataires que pour les chefs de ménages ou les femmes mariées. Dans la plupart des cas, les taux de chômage de longue durée sont compris entre 20% et 30% pour les premiers, alors que pour les seconds la proportion ne situe entre 5% et 10%. D'ailleurs, dans les trois cinquièmes des pays, les taux de chômage de longue durée de l'ensemble des membres secondaires sont supérieurs de 25% à 50% à ceux de l'ensemble des membres du ménage. Dans la mesure où l'essentiel du revenu du ménage est obtenu par le chef de ménage ou son conjoint, cette différenciation quant à la structure du chômage au sein du groupe réduit relativement la vulnérabilité de ce dernier en termes de satisfaction des besoins. Néanmoins, l'exclusion à long terme du marché du travail de maints individus jeunes, qui pour la plupart recherchent un premier emploi²⁴, est susceptible de générer des profils de carrière assez peu propices à une insertion sociale normale.

En second lieu, le chômage marginal constitue une seconde forme d'exclusion du marché du travail. Il concerne des individus qui ne sont pas dans la population active mais qui souhaiteraient y entrer si certaines conditions du marché du travail - existence d'emplois, connaissance des moyens de rechercher un emploi, possession d'une qualification, etc. - changeaient. On observe que les taux de chômage marginal sont assez élevés pour les membres secondaires féminins des ménages. Ainsi, dans quatre pays sur cinq, les taux de chômage marginal des femmes célibataires sont compris entre 20% et 45%, tandis que ceux des femmes mariées sont de l'ordre de 15% à 20%. Il faut observer également que l'incidence du chômage marginal est surtout élevée dans les pays où l'impact de la société traditionnelle est relativement marqué - Guinée, Mali. C'est sans doute ce qui explique la plus faible proportion de chômeurs déclarés dans ces pays.

Par conséquent, l'exclusion du marché du travail prend deux formes. D'une part, le chômage déclaré de longue période est à l'origine d'une exclusion visible. D'autre part, la précarité

²⁴ En effet, dans les capitales africaines, les deux tiers aux trois quarts du chômage s'expliquent par les individus à la recherche d'un premier emploi. Lachaud (ed) [1994].

du statut d'emploi et le chômage marginal caractérisent une exclusion déguisée. Comme cela a été précédemment indiqué, l'incidence relative de ces formes d'exclusion en termes d'accès aux droits sociaux est fonction de la différenciation des statuts d'emploi et du chômage au sein des ménages.

Tableau 2 : Taux de chômage de longue durée - supérieur ou égal à 24 mois - et chômage marginal urbains selon la situation dans le ménage et le pays - 15 ans et plus (% de la population active)

Pays		Burkina Faso	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali
Paramètre						
Chef de ménage	Chômage	3.4	6.0	5.9	10.4	2.8
	Chômage marginal	1.9	1.8	0.0	3.5	2.3
Hommes secondaires	Chômage	21.8	36.8	24.8	12.0	10.1
	Chômage marginal	8.3	5.0	0.9	16.5	13.8
Femmes mariées	Chômage	12.8	15.3	5.4	6.8	3.9
	Chômage marginal	15.2	13.8	5.2	16.9	18.9
Femmes secondaires	Chômage	28.6	38.0	26.0	19.0	14.2
	Chômage marginal	19.0	26.8	10.6	46.3	40.9
Membres secondaires	Chômage	20.3	30.0	19.0	11.4	9.9
	Chômage longue durée/chômage ¹	0.567	0.708	0.617	0.469	0.478
Ensemble	Chômage	16.0	20.6	14.2	11.2	8.2
	Chômage longue durée/chômage ¹	0.640	0.703	0.623	0.589	0.485

Note: Les divers taux de chômage ont été calculés de la manière suivante: taux de chômage de longue durée = [(chômeurs > = 24 mois)/(employés + chômeurs > = 24 mois + chômeurs < = 24 mois)]; taux de chômage marginal = [(chômeurs marginaux)/(employés + ensemble des chômeurs + chômeurs marginaux)].

(1) Rapport entre le taux de chômage de longue durée et le taux de chômage global.

Sources : *Enquêtes emploi pilotes auprès des ménages: Burkina Faso (Ouagadougou, 1992), Cameroun (Yaoundé, 1990-91), Côte d'Ivoire (Abidjan, 1986-87), Guinée (Conakry, 1991-92), Mali (Bamako, 1991); Lachaud (1994).*

3. Exclusion du système éducatif et de formation

Le nonaccès au système éducatif et de formation constitue un autre facteur d'exclusion sociale. Certes, l'absence d'instruction ou de qualification technique n'implique pas nécessairement une absence d'intégration sociale. Beaucoup d'individus dans les capitales africaines ont eu accès au marché du travail alors qu'ils avaient été exclus - volontairement ou involontairement - du système éducatif. Inversement, un nombre considérable de diplômés sont au chômage. Néanmoins, il est à présent reconnu que la possession de capital humain, notamment en termes de compétences techniques, accroît substantiellement la probabilité d'accès au marché du travail, et par conséquent la probabilité d'accès aux besoins essentiels.

Malgré l'incertitude des statistiques utilisées, le tableau 3, indiquant les taux de scolarisation par pays selon le niveau d'instruction, appelle deux commentaires - valables pour l'ensemble des pays sauf le Cameroun. Premièrement, les taux de scolarisation nets sont plus faibles pour les femmes que pour les hommes, surtout au niveau du secondaire et du supérieur. Deuxièmement, les enfants issus des ménages pauvres sont moins scolarisés que ceux qui sont localisés dans les ménages non-pauvres. Ces deux résultats sont habituels dans le contexte des capitales africaines.

Dans ce contexte, le tableau A en annexe montre que, dans la plupart des pays pris en considération - excepté le Cameroun - entre 40% et 50% des individus de 15 ans et plus qui ne sont plus en cours de scolarisation sont analphabètes. Par ailleurs, dans tous les pays, entre les deux tiers et les trois quarts des individus n'ont aucune formation professionnelle. L'analyse ultérieure montrera que ces caractéristiques individuelles sont à l'origine de points d'entrée sur le marché du travail induisant des statuts d'emploi vulnérables en termes de sécurité sociale et de régularité des revenus.

En outre, il est important de remarquer que, dans la plupart des cas, le nonaccès au

système éducatif ne constitue pas un acte de libre choix. Le tableau A indique que les contraintes financières, le refus de scolarisation de la part des parents, l'absence d'école au village et la nécessité de travailler - agriculture ou tâches ménagères - expliquent entre 50% et 60% des cas de non-accès au système éducatif²⁵.

Tableau 3 : Taux nets de scolarisation selon le pays et le niveau de vie (%)

Pays Paramètre	Burkina Faso		Cameroun		Côte d'Ivoire		Guinée		Mali	
	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
Hommes										
Primaire	73.2	97.9	97.1	92.3	72.2	64.2	81.9	69.9	59.3	70.3
Secondaire	50.0	50.0	88.0	90.9	63.6	64.0	77.0	67.1	58.9	71.9
Supérieur	19.8	33.3	65.4	65.6	7.9	26.4	40.5	50.7	27.8	31.4
Femmes										
Primaire	55.7	80.0	98.5	97.1	46.1	80.0	60.5	58.0	47.6	55.2
Secondaire	45.6	36.7	89.1	89.3	33.3	52.9	62.8	49.8	38.9	46.8
Supérieur	6.4	35.2	52.0	52.9	0.0	16.0	20.5	28.5	19.0	21.9
Total										
Primaire	65.3	87.7	97.6	96.2	60.9	74.4	71.6	64.9	55.3	61.4
Secondaire	46.7	44.5	88.1	88.4	46.6	62.9	68.7	56.4	47.1	55.1
Supérieur	14.9	34.1	56.4	60.7	5.4	17.0	32.7	37.9	23.8	27.4

(1) Le taux de scolarisation net pour le primaire est obtenu en faisant le rapport entre le nombre d'enfants en âge de fréquenter le primaire (6-11 ans) et en cours de scolarisation, et le nombre d'enfants en âge de fréquenter le primaire. Pour le secondaire, la tranche d'âge considérée est 12-19 ans, tandis que pour le supérieur l'intervalle est 20-25 ans

Sources : *Enquêtes emploi pilotes auprès des ménages: Burkina Faso (Ouagadougou, 1992), Cameroun (Yaoundé, 1990-91), Côte d'Ivoire (Abidjan, 1986-87), Guinée (Conakry, 1991-92), Mali (Bamako, 1991); Lachaud (1994).*

4. Incidence de la pauvreté

Bien que la pauvreté n'implique pas nécessairement une situation d'exclusion sociale, elle constitue, notamment dans les pays en développement, une dimension essentielle de cette dernière. En effet, compte tenu de la forte inégalité économique qui prévaut en Afrique, la pauvreté réduit considérablement les opportunités d'accès aux besoins de base matériels et non-matériels.

La figure 1, indiquant l'incidence de la pauvreté selon le critère du revenu par tête ajusté²⁶, révèle que cette dernière est corrélée au PNB par habitant. Ainsi, dans les économies à faible revenu - Burkina Faso, Guinée, Mali - l'incidence de la pauvreté urbaine - ratio de pauvreté - en termes de ménages est de 50%, alors que dans les économies à revenu intermédiaire - Cameroun, Côte d'Ivoire - la proportion n'est que de 20% à 25% environ.

On observe également que, dans la majorité des pays, l'incidence de la pauvreté dans les ménages ayant à leur tête une femme est plus élevée que lorsque le chef de ménage est de sexe masculin. Ainsi, au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Mali, l'incidence de la pauvreté dans les ménages dont le chef est une femme est supérieure de, respectivement, 51,2%, 85,9%, 23,6% et 23,7%. Dans le cas de la Guinée, il semble que la très faible proportion de femmes chefs de ménage - moins de 5% - explique l'absence d'un constat similaire. Quoi qu'il en soit, ce résultat général appelle une attention particulière, dans la mesure où maintes femmes chefs

²⁵ Les pourcentages seraient même plus élevés si l'on tenait compte des autres facteurs, notamment le handicap physique.

²⁶ Cette approche de la pauvreté est plus restrictive que celle qui est suggérée par certains auteurs. En particulier, Sen appréhende la pauvreté comme "l'insuccès des 'capacités' de base d'assurer des niveaux minima acceptables" A cet égard, les fonctionnements inhérents à cette analyse peuvent varier des plus élémentaires en termes physiques aux plus complexes liés aux réalisations de la vie sociale. Voir : Sen [1992], p.109 et suivantes.

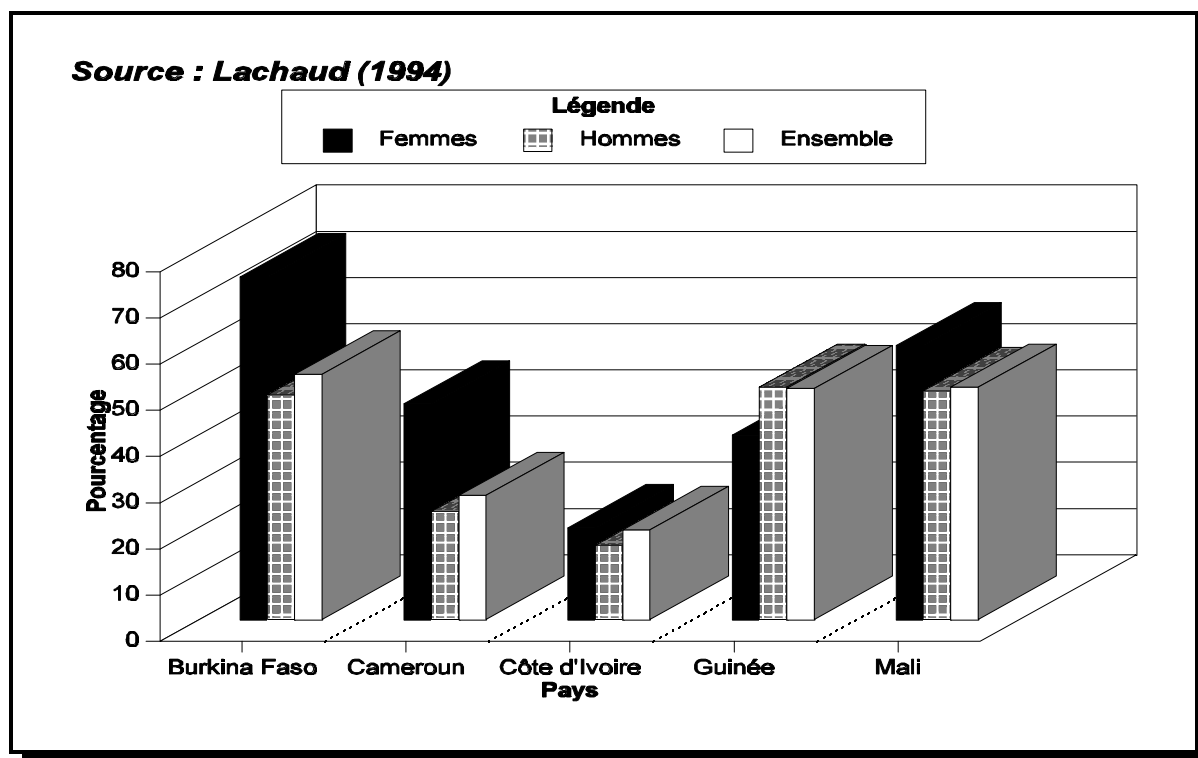


Figure 1 : Incidence de la pauvreté - ratio de pauvreté - dans les ménages selon le pays et le sexe du chef de ménage

de ménage sont veuves, célibataires ou divorcées et ne contribuent pas au revenu du ménage.

5. Besoins de base, qualité de la vie et exclusion

Le non accès à certains besoins de base et aux droits sociaux représente une forme d'exclusion ayant un impact majeur sur la qualité matérielle et non-matérielle de la vie des individus. A cet égard, les enquêtes sur l'emploi auprès des ménages précédemment mentionnés ont permis de collecter des informations sur l'accès à certains biens de base. Malgré l'insuffisance de l'information disponible sur cette question²⁷, on dispose de quelques éléments d'analyse permettant de mettre en évidence l'existence de manques en termes de biens privés, susceptibles d'affecter les conditions de vie des individus.

Le tableau 4 suggère que pour maints ménages des principales agglomérations d'Afrique francophone, l'accès à certains besoins de base demeure très précaire.

Premièrement, en ce qui concerne les conditions de logement, on observe que : (i) entre 70% et 90% des ménages disposent de moins d'une pièce par personne; (ii) entre 50% et 60% des ménages - sauf au Cameroun où le pourcentage est de 35.7% - ne disposent pas de cuisine séparée; (iii) entre la moitié et les deux tiers des ménages - au Cameroun un tiers - n'ont pas d'installation individuelle d'eau; (iv) l'énergie utilisée pour la cuisson des aliments est, dans la plupart des cas - sauf au Cameroun - le bois ou le charbon, rarement le gaz ou le pétrole. Deuxièmement, s'agissant des conditions de vie, les éléments fragmentaires disponibles montrent : (i) l'absence de moyen de transport - auto, mobylette, moto ou bicyclette - pour un nombre substantiel de ménages dans quatre pays sur cinq - un quart aux deux tiers des ménages; (ii) la faiblesse des acquisitions de tissu Wax dans quatre pays sur cinq - un tiers aux trois quarts des

²⁷ Dans le cas du Cameroun, quelques enquêtes spécifiques permettent de pallier cette information fragmentaire. Voir: Inack Inack [1994].

ménages; (iii) l'absence de téléphone - 90% des ménages; (iv) l'absence de compte en banque dans au moins la moitié des ménages.

Tableau 4 : Non accès des ménages à certains biens de base (pourcentage)

Pays Paramètre	Burkina Faso	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali
Cuisson des aliments avec bois et charbon	84.0	17.3	64.3	98.0	99.7
Absence de moyen de transport	12.3	67.4	25.1	77.3	35.7
Absence d'achat de tissu Wax les 6 derniers mois	70.0	57.7	55.9	38.6	14.4
Ménages avec moins d'une pièce/ pers. ajustée	68.7	68.4	77.3	91.7	85.3
Absence de cuisine séparée	35.7	50.8	-	53.7	61.9
Absence d'installation d'eau individuelle	58.7	34.6	63.7	52.0	54.5
Absence de téléphone	90.0	96.0	-	90.7	93.0
Absence de compte en banque	47.3	42.2	54.0	83.5	72.5

Source: Enquêtes emploi pilotes auprès des ménages: Burkina Faso (Ouagadougou, 1992), Cameroun (Yaoundé, 1990-91), Côte d'Ivoire (Abidjan, 1986-87), Guinée (Conakry, 1991-92), Mali (Bamako, 1991).

Il est à remarquer que l'impact des indicateurs pris en considération est inégal. Alors que certains ne sont que des éléments de confort - téléphone, cuisine séparée - d'autres peuvent avoir une incidence sur la santé - conditions de logement, mode de transport - ou la participation au système social. Par exemple, l'acquisition renouvelée de tissu Wax est, pour la femme africaine, un élément important d'intégration sociale, qui dépasse le simple appareil. De même, l'absence d'installation individuelle d'eau dans le logement ou la faiblesse de l'espace peuvent être à l'origine d'une hygiène précaire et favoriser la transmission de maladies.

3. Le marché du travail et les situations d'exclusion sociale

La présentation des multiples facteurs réduisant les opportunités de participation au système social n'est qu'une première étape analytique. L'appréhension des interractions entre les situations d'exclusion est en mesure de préciser les déterminants majeurs du processus d'exclusion sociale.

1. Vulnérabilité sur le marché du travail et pauvreté

A partir des cinq pays du présent échantillon, l'analyse indique une association très étroite entre l'incidence de la pauvreté - ratio de pauvreté P0 - et certains modes d'emploi. En ce qui concerne les chefs de ménage, on constate que pour l'ensemble des pays - excepté la Côte d'Ivoire - les travailleurs irréguliers et les travailleurs indépendants marginaux sont majoritairement localisés dans les ménages pauvres, et, dans une moindre mesure, dans les ménages dénommés intermédiaires (tableau 5). Dans trois pays - Cameroun, Guinée, et Mali - environ 50% des chefs de ménage ayant ce statut appartiennent à des ménages pauvres²⁸, tandis qu'au Burkina Faso la proportion est d'environ 80%. C'est seulement dans le cas de la Côte d'Ivoire que le pourcentage de chefs de ménage travailleurs irréguliers ou indépendants marginaux, localisés dans les ménages pauvres, se situe entre un cinquième et un tiers. En fait, malgré cette spécificité liée au niveau de développement et au dynamisme du système productif,

²⁸ La proportion est de 38.9% pour les travailleurs irréguliers au Mali, compte tenu de la spécificité des activités commerciales.

Tableau 5 : Incidence, profondeur, inégalité et ciblage de la pauvreté dans les ménages selon la stratification du marché du travail - chef de ménage

Paramètre	P0		P1		P2		10 ² [P(x-1)-P _x]M		N
	Valeur	C _j (%)	Valeur	C _j (%)	Valeur	C _j (%)	x=1	x=2	
Burkina Faso	0.441	100.0	0.267	100.0	0.211	100.0	-	-	247
Irrégulier	0.800	7.3	0.409	6.2	0.256	4.9	4.248	1.659	10
Indépendant marginal	0.884	34.8	0.613	39.9	0.492	40.6	3.927	1.759	43
Indépendant avec capital	0.357	9.2	0.155	6.6	0.097	5.2	0.173	0.050	28
Salarié protégé	0.183	15.6	0.116	16.3	0.106	19.0	0.184	0.027	93
Salarié non-protégé	0.493	33.0	0.280	30.9	0.215	30.2	1.157	0.353	73
Cameroun	0.166	100.0	0.091	100.0	0.069	100.0	-	-	241
Irrégulier	0.466	17.5	0.179	12.3	0.095	8.5	0.852	0.250	15
Indépendant marginal	0.586	42.5	0.280	37.1	0.195	33.7	1.411	0.394	29
Indépendant avec capital	0.040	2.5	0.024	2.8	0.015	2.2	0.003	0.002	25
Salarié protégé	0.026	7.5	0.013	6.9	0.013	8.9	0.015	0.000	115
Salarié non-protégé	0.210	30.0	0.157	40.8	0.137	46.6	0.136	0.050	57
Côte d'Ivoire	0.111	100.0	0.047	100.0	0.027	100.0	-	-	244
Irrégulier	0.333	14.8	0.118	12.4	0.055	10.1	0.208	0.061	12
Indépendant marginal	0.215	51.8	0.115	65.2	0.075	74.3	0.110	0.044	65
Indépendant avec capital	0.111	3.7	0.070	5.5	0.044	6.0	0.014	0.008	9
Salarié protégé	0.040	14.8	0.009	7.6	0.003	3.8	0.020	0.004	101
Salarié non-protégé	0.070	14.8	0.019	9.4	0.007	5.8	0.047	0.011	57
Guinée	0.351	100.0	0.130	100.0	0.070	100.0	-	-	191
Irrégulier	0.526	14.9	0.197	15.1	0.102	14.4	0.885	0.246	19
Indépendant marginal	0.647	32.8	0.336	45.9	0.212	53.7	1.241	0.472	34
Indépendant avec capital	0.276	11.9	0.104	12.1	0.055	11.9	0.261	0.072	29
Salarié protégé	0.203	23.9	0.040	12.8	0.012	7.1	0.403	0.067	79
Salarié non-protégé	0.367	16.4	0.117	14.1	0.058	13.0	0.638	0.143	30
Mali	0.410	100.0	0.165	100.0	0.090	100.0	-	-	202
Irrégulier	0.389	8.6	0.209	11.3	0.123	12.2	0.447	0.213	18
Indépendant marginal	0.528	23.5	0.214	23.1	0.127	25.2	1.413	0.390	36
Indépendant avec capital	0.100	3.7	0.031	2.8	0.012	2.1	0.033	0.009	30
Salarié protégé	0.370	33.3	0.135	29.7	0.061	24.4	0.637	0.202	73
Salarié non-protégé	0.556	30.9	0.244	33.1	0.146	36.2	0.964	0.304	45

Note: Incidence de la pauvreté : $P0 = (p/n)$, où p = nombre de ménages pauvres et n = nombre total de ménages; profondeur de la pauvreté : $P1 = 1/n \sum [(Z-R_i)/Z]$, avec $Z > R_i$ et où Z = ligne de pauvreté et R_i = revenu par tête ajusté du ménage i ; inégalité de la pauvreté : $P2 = 1/n \sum [(Z-R_i)/Z]^2$, avec $Z > R_i$ et les notations habituelles. Si l'on admet que les ressources injectées sont partagées proportionnellement selon les divers membres du groupe visé, la recherche d'un objectif P_x au niveau national implique des priorités selon les groupes en fonction de : $[P_j, (x-1) - P_j, (x)]/M_j$, où j = groupe j , M_j = revenu moyen du groupe j .

Sources: Enquêtes emploi pilotes auprès des ménages: Burkina Faso (Ouagadougou, 1992), Cameroun (Yaoundé, 1990-91), Côte d'Ivoire (Abidjan, 1986-87), Guinée (Conakry, 1991-92), Mali (Bamako, 1991); Lachaud (1994).

on observe une uniformité selon les pays quant à l'incidence relative de la pauvreté dans les groupes de travailleurs irréguliers et marginaux; dans ces derniers, elle est deux à trois plus élevée comparativement à la moyenne des ménages dont le chef exerce une activité²⁹. Par ailleurs, dans les trois pays à faible revenu, 40% à 50% des individus salariés non-protégés sont à la tête de ménages pauvres - un quart à un tiers seulement sont dans les ménages non-pauvres. Il est à remarquer que pour les économies à revenu intermédiaire - Cameroun et Côte d'Ivoire - il y a une forte représentation de chefs de ménage salariés non-protégés parmi les intermédiaires. Cette situation s'explique par la spécificité des structures économiques des deux pays, en particulier l'existence d'une forte proportion de travailleurs dans le secteur privé³⁰. A l'inverse, ce sont essentiellement les chefs de ménage travailleurs indépendants avec capital et salariés protégés qui sont présents dans les ménages non-pauvres; dans quatre pays sur cinq, la proportion est

²⁹ Les écarts relatifs sont toutefois un peu plus faibles au Mali, compte tenu de l'importance des activités commerciales génératrices de profits parfois substantiels.

³⁰ Ajoutons qu'en Côte d'Ivoire et au Cameroun, le niveau du capital des travailleurs indépendants marginaux est environ deux fois plus élevé que dans les autres pays de l'échantillon; c'est sans doute ce qui explique le relâchement du lien pauvreté-travail indépendant marginal dans ces deux pays.

approximativement de 50%³¹. La prise en compte des membres secondaires des ménages traduit une situation similaire pour les non-pauvres. Par contre, l'incidence de la pauvreté décroît légèrement dans les ménages où les travailleurs secondaires sont irréguliers et indépendants marginaux - ils sont majoritaires dans trois pays sur cinq - et plus sensiblement lorsque qu'ils ont le statut de salariés non-protégés, ces derniers appartenant plus fréquemment à des ménages ayant un niveau de vie moyen, voire élevé.

La prise en compte de la profondeur et de l'inégalité de la pauvreté des ménages renforce les éléments d'analyse précédents et suggère une hétérogénéité de la vulnérabilité associée au statut du travail. Ainsi, à l'aide du tableau 5, on observe que, dans tous les pays concernés, la profondeur de la pauvreté (P1) et l'inégalité de la pauvreté (P2) sont les plus élevées pour les ménages dont le chef est irrégulier ou indépendant marginal. Par ailleurs, sauf en Côte d'Ivoire, la vulnérabilité en termes de pauvreté des salariés non-protégés est également très nette³².

Dans ce contexte, il importe d'examiner la contribution relative à la pauvreté urbaine - C_j - des différents groupes de travailleurs. A cet égard, le tableau 5 appelle deux commentaires. D'une part, quelle que soit la mesure de la pauvreté adoptée, il apparaît que ce sont surtout les ménages dont le chef est travailleur indépendant marginal, et, dans une moindre mesure, salarié non-protégé, qui contribuent le plus à la pauvreté des ménages. Par exemple, lorsqu'on considère le ratio de pauvreté - P0 - on constate que dans quatre pays - Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée - la contribution des indépendants marginaux à la pauvreté urbaine est comprise entre 30% et 50%; par ailleurs, dans trois pays - Burkina Faso, Cameroun, Mali - ce même indicateur de contribution relative se situe entre 30% et 40% pour les salariés non-protégés. Quant à la contribution relative à la pauvreté urbaine des travailleurs irréguliers, elle est, comme l'on pouvait s'y attendre assez faible : de l'ordre de 10% à 15%. En fait, l'analyse met en évidence des spécificités nationales. C'est surtout dans les pays où, pour des raisons historiques, le secteur public a été particulièrement développé que la contribution relative des salariés - surtout non-protégés - à la pauvreté urbaine est la plus forte. Ainsi, au Mali et en Guinée, les ménages ayant à leur tête un salarié non-protégé ou un salarié protégé expliquent entre les deux tiers et les trois quarts de la pauvreté urbaine³³. Cette observation présente un intérêt particulier dans le contexte macroéconomique actuel. Même si les rémunérations de la fonction publique de ces deux pays ont toujours été structurellement faibles, la baisse récente des salaires réels a vraisemblablement accentué l'étendue de la pauvreté dans les ménages dont le chef est salarié. D'autre part, dans quatre pays sur cinq de l'échantillon - le Cameroun étant l'exception - la contribution relative à la pauvreté croît franchement avec le degré d'aversion pour cette dernière pour les ménages dont le chef est un travailleur indépendant marginal. Ce segment du marché du travail est réellement le plus vulnérable dans les zones urbaines d'Afrique. Pour les irréguliers, la contribution relative à la pauvreté augmente légèrement avec la valeur de x dans deux pays, et se stabilise dans les autres. En ce qui concerne les salariés non-protégés, la contribution relative à la pauvreté augmente sensiblement avec le degré d'aversion pour cette dernière dans la moitié des pays, et diminue faiblement dans les autres. Par contre, comme l'on pouvait s'y attendre, la part des salariés protégés dans l'explication de la pauvreté urbaine a tendance à être d'autant plus faible que le degré d'aversion pour la pauvreté augmente. L'affichage des indices de ciblage confirme les observations précédentes.

³¹ Sauf au Burkina Faso où cette catégorie est dominante dans les groupes intermédiaires, tant pour les chefs de ménage que pour les membres secondaires.

³² Une observation similaire peut être faite lorsque l'analyse prend en compte le principal soutien économique.

³³ La contribution pour les salariés non-protégés se situe entre 30% et 40%, alors que pour les salariés protégés elle est de 20% à 30%.

2. Chômage et pauvreté

En Afrique, les relations entre le chômage urbain de longue durée et la pauvreté sont étroites. A partir des informations utilisées, deux indices de cette liaison peuvent être soulignés³⁴.

Premièrement, le tableau 6 montre que dans tous les pays du présent échantillon, les taux de chômage déclaré de long terme ou du chômage marginal sont systématiquement plus élevés dans les ménages pauvres que dans les ménages non-pauvres. Dans quatre pays - Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée et Mali - le taux de chômage déclaré de longue durée de l'ensemble des individus est deux à trois fois supérieur dans les ménages pauvres par rapport aux ménages aisés. De même, pour ces mêmes pays, l'examen des taux de chômage marginal révèle qu'ils sont deux à quatre fois plus importants dans les ménages peu favorisés par rapport aux ménages riches; l'exception est le Burkina Faso où les écarts ne sont que de 20% et 25% environ, respectivement, pour le chômage déclaré de long terme et le chômage déguisé. Cette relation prévaut quel que soit le type de membre du ménage pris en considération, mais les taux de chômage de longue durée sont considérablement plus élevés pour les membres secondaires du ménage. Cette observation conduit à penser que pour maints jeunes des villes africaines, l'inactivité n'est pas nécessairement un phénomène temporaire lié à une première insertion sur le marché du travail. Il faut également remarquer que pour les chefs de ménage, dans trois pays sur cinq de l'échantillon, les taux de chômage de long terme sont non seulement très élevés dans les ménages pauvres - 20% à 25% - mais également sans commune mesure à ceux qui prévalent dans les ménages riches - 10 à 20 fois plus élevés. Dans la mesure où les chefs de ménage sont la plupart du temps les principaux soutiens économiques, il n'est pas surprenant de constater que le chômage, surtout celui qui affecte les individus à long terme, ait un impact sur la pauvreté. S'agissant du chômage déguisé, il est le plus important dans les pays où l'incidence des structures traditionnelles est forte - Mali, Guinée. Mais, le fait qu'il soit plus élevé dans les ménages pauvres, suggère que le processus d'exclusion déguisé a une incidence sur le niveau de vie de certains ménages. Il est à remarquer que des résultats assez proches ont été constatés lorsque le chômage global est pris en considération.

Deuxièmement, au niveau microéconomique, on peut tenter d'appréhender l'influence du chômage et du travail vulnérable sur la pauvreté à partir d'un modèle logistique³⁵. Le modèle estimé met en évidence l'influence du chômage sur le niveau de vie du ménage (tableau 7)³⁶.

Ainsi, d'une part, on constate que la probabilité pour un ménage d'être pauvre est directement reliée au statut de chômeur du chef de ménage. Par exemple, pour le chef de ménage, toutes choses égales par ailleurs, le fait qu'il soit chômeur accroît le log des chances de la pauvreté du ménage de 1.2 à 1.9 dans quatre pays, soit une variation de P_i de 0.3 à 0.5, si P_i est égal à 0.5³⁷.

³⁴ Une relation étroite existe également entre le chômage urbain total et la pauvreté. Voir Lachaud (ed) [1994].

³⁵ Le modèle est : $NV_i = f(I_i, F_i, S_i, E_i, E_i^2, C_i, T_i, TC_i, DM_i)$, où NV_i est le niveau de vie des ménages. Les variables I_i , F_i , S_i , E_i , E_i^2 , C_i , et T_i sont relatives aux chefs de ménage et représentent, respectivement, l'instruction, la formation, le sexe, l'expérience générale, l'expérience générale au carré, le chômage et le statut du travail vulnérable; quant aux variables TC_i et DM_i , elles expriment, respectivement, le taux de chômage du ménage et la dimension du ménage. La variable dépendante NV_i de l'équation précédente est codée 1 pour les ménages pauvres, et 0 pour les ménages intermédiaires et non-pauvres. Les variables dépendantes utilisées sont formalisées comme suit. Premièrement, l'instruction (I_i), la formation (F_i) et l'expérience professionnelle générale (E_i , E_i^2) du chef de ménage sont des variables continues exprimées en années. Deuxièmement, le sexe (S_i), le chômage (C_i) et le statut vulnérable sur le marché du travail (T_i) du chef de ménage sont des variables dichotomiques, prenant la valeur 1 si ce dernier est, respectivement, de sexe masculin, chômeur - y compris sous-employé et chômeur marginal - et employé de manière précaire - irrégulier, indépendant marginal ou salarié non-protégé. Troisièmement, TC_i , le taux de chômage du ménage, est exprimé en pourcentage, tandis que DM_i représente la taille de ce dernier. Voir : Lachaud (ed) [1994].

³⁶ A cet égard, on rappelle que dans le modèle logistique la variable dépendante représente le log des chances de choix, et non la probabilité actuelle.

³⁷ On montre que $dP_i = b[P_i(1-P_i)]$.

D'autre part, on observe qu'une variation de 1% du taux de chômage des ménages induit, pour l'ensemble des pays, une élévation du log des chances de la pauvreté du ménage **Tableau 6 : Taux de chômage de longue durée - supérieur ou égal à 24 mois - et chômage marginal urbains selon la situation dans le ménage, le niveau de vie et le pays - 15 ans et plus (% de la population active)**

Pays		Burkina Faso	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali
Chômage chef de ménage						
	Pauvres	4.8	22.4	26.5	20.3	2.2
	Intermédiaires	3.9	1.7	2.1	1.9	6.3
	Non-pauvres	0.0	1.7	0.0	2.4	1.3
Chômage membres secondaires						
	Pauvres	20.7	44.1	20.8	13.8	10.9
	Intermédiaires	18.2	31.2	21.2	9.7	12.7
	Non-pauvres	23.5	17.6	13.6	8.4	6.8
Chômage ensemble						
	Pauvres	15.7	36.2	22.7	15.3	8.9
	Intermédiaires	12.4	19.3	14.1	7.9	11.1
	Non-pauvres	12.6	11.0	8.4	6.7	5.4
Chômage marginal ensemble						
	Pauvres	11.0	8.5	3.8	22.0	21.1
	Non-pauvres	8.1	4.1	0.5	11.8	10.0

Note: Les divers taux de chômage ont été calculés de la manière suivante: taux de chômage de longue durée = [(chômeurs >= 24 mois)/(employés + chômeurs >= 24 mois + chômeurs <= 24 mois)]; taux de chômage marginal = [(chômeurs marginaux)/(employés + ensemble des chômeurs + chômeurs marginaux)].

(1) Rapport entre le taux de chômage de longue durée et le taux de chômage global.

Source: *Enquêtes emploi pilotes auprès des ménages: Burkina Faso (Ouagadougou, 1992), Cameroun (Yaoundé, 1990-91), Côte d'Ivoire (Abidjan, 1986-87), Guinée (Conakry, 1991-92), Mali (Bamako, 1991); Lachaud (1994).*

Tableau 7 : Coefficients de régression de l'estimation logistique des déterminants de la pauvreté selon le chômage et le statut sur le marché du travail¹

Pays	Burkina Faso		Cameroun		Côte d'Ivoire		Guinée		Mali	
	β	Sig T ²	β	Sig T ²	β	Sig T ²	β	Sig T ²	β	Sig T ²
Sexe (1=masculin)	-1.1744	0.02	-1.4479	0.00	0.2027	0.73	1.0184	0.20	-0.2610	0.54
Exp. g./100 (années)	-0.0272	0.55	-0.0274	0.55	-0.0186	0.72	0.0930	0.05	0.0243	0.52
(Exp. g.) ² /100 (années)	0.0541	0.37	0.0847	0.23	0.0506	0.49	-0.1073	0.06	-0.0186	0.67
Instruction (années)	-0.1424	0.00	-0.0742	0.10	-0.0642	0.28	-0.0571	0.03	-0.0140	0.61
Formation (années)	-0.0533	0.40	0.0256	0.78	0.0420	0.60	-0.0306	0.57	-0.0710	0.08
Chômage (1=oui) ²	1.2305	0.05	1.9376	0.00	1.9696	0.00	1.2813	0.00	0.1583	0.80
S. vulnérable (1=oui) ⁴	0.6968	0.03	0.9080	0.00	0.0594	0.88	0.1386	0.67	0.1478	0.59
Taux chômage mén.	1.3805	0.01	1.4233	0.00	1.6003	0.00	1.7148	0.00	1.7206	0.00
Taille ménage	0.0036	0.91	0.0309	0.47	0.1098	0.02	0.0565	0.04	0.0035	0.89
Constante	1.5096	0.14	-0.4601	0.63	-2.7503	0.03	-3.3309	0.01	-0.4779	0.62
-2 log vraisembl.	314.123		269.203		234.324		337.218		391.06124.	
CHI ²	100.123		81.380		53.988		78.670		814	
Sig CHI ²	0.0000		0.0000		0.0000		0.0000		0.0000	
Cas bien classés	72.2%		80.4%		84.6%		42.0%		58.0%	
N	299		301		292		300		300	

(1) La variable dépendante est le niveau de vie (1= pauvres; 0= intermédiaires et non-pauvres); (2) Probabilité "two-tailed" que le coefficient soit égal TC_i et DM_i à zéro; statistique de Wald avec logit; (3) y compris la sous-occupation et le chômage marginal; (4) Statut vulnérable = travail irrégulier, indépendant marginal et salarié non-protégé.

Sources: *Enquêtes emploi pilotes auprès des ménages: Burkina Faso (Ouagadougou, 1992), Cameroun (Yaoundé, 1990-91), Côte d'Ivoire (Abidjan, 1986-87), Guinée (Conakry, 1991-92), Mali (Bamako, 1991). Lachaud (1994).*

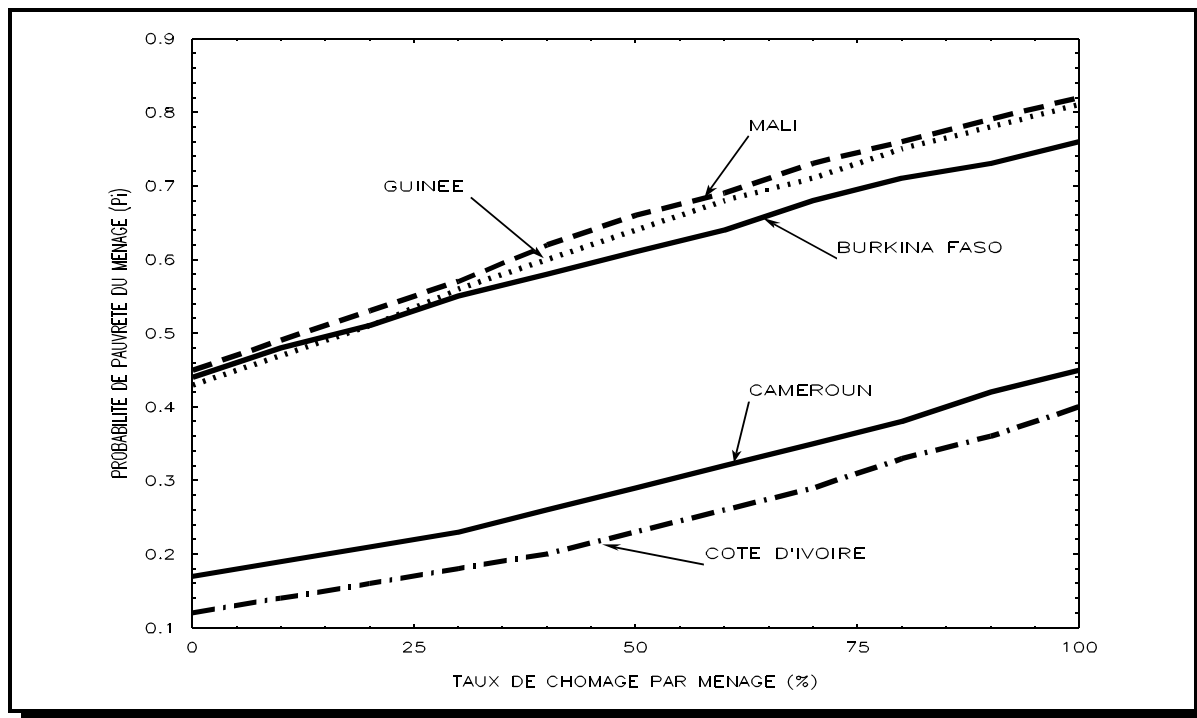


Figure 2 : Probabilité de pauvreté des ménages (P_i) selon l'évolution du taux de chômage des ménages

comprise entre 1.4 et 1.7, ce qui implique une variation de P_i de 0.3 à 0.4, si P_i est encore égal à 0.5. Dans ce contexte, le diagramme 2 affiche l'évolution de la probabilité de pauvreté en fonction du taux de chômage dans les ménages³⁸. On observe deux groupes de pays pour lesquels P_i évolue différemment. D'une part, les moins avancés, ont des niveaux de probabilité élevés; d'autre part, les économies à revenu intermédiaire exhibent, au contraire, des niveaux de probabilité beaucoup plus faibles. Certes, la quasi-similitude des coefficients de régression relatifs au taux de chômage implique une réponse en termes de pauvreté par rapport à une variation du taux de chômage sensiblement comparable selon les pays, ainsi que cela a été précédemment indiqué. En fait, c'est l'impact relatif très différencié du chômage du chef de ménage sur la pauvreté des ménages qui explique en grande partie les résultats contrastés entre les deux groupes de pays. La forte propension à la pauvreté des ménages en fonction du taux de chômage des membres de ménage s'observe dans les pays où l'influence du statut de chômeur du chef de ménage est moindre - Burkina Faso, Guinée, Mali; pour ces pays, les coefficients de régression de la variable relative au chômage du chef de ménage équivalent environ aux deux tiers des coefficients de la même variable pour les pays intermédiaires - Cameroun, Côte d'Ivoire. Enfin, le tableau 7 confirme à nouveau, pour certains pays, la plus grande précarité des ménages dont le chef est une femme, et la relation inverse entre l'instruction du chef de ménage et la pauvreté de ce dernier.

3. Education et stratification du marché du travail

On peut utiliser l'analyse discriminante pour examiner dans quelle mesure certaines caractéristiques personnelles et familiales des individus - notamment l'accès à l'éducation - peuvent prédire correctement les différents statuts d'emploi auxquels les individus appartiennent³⁹. A cet

³⁸ Ce graphique est élaboré à partir des résultats économétriques du tableau 7. Les variables autres que le taux de chômage des ménages sont identiques à la moyenne.

³⁹ Voir : Lachaud (ed) [1994].

égard, deux éléments d'analyse doivent être préalablement précisés. D'une part, l'analyse est menée au niveau du chef de ménage étant donné l'importance de la contribution ce type de travailleur au revenu familial. D'autre part, la distinction entre les individus ayant eu uniquement un premier emploi et ceux qui ont déjà une carrière professionnelle n'est pas effectuée⁴⁰.

Tableau 8 : Accès à l'emploi et statut du travail actuel des chefs de ménage : paramètres principaux des analyses discriminantes

Pays	Burkina Faso	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali
Paramètres					
F: $H_1 \neq H_0$, $\alpha = 0.05$; % variables ¹	85.0	25.0	47.4	29.2	55.0
% de variance expliquée par la fonction 1 (Sig F)	85.4 (0.000)	64.1 (0.000)	62.7 (0.000)	72.3 (0.000)	80.5 (0.000)
Lambda de Wilks associé à la fonction 2 (Sig F)	0.770 (0.156)	0.732 (0.232)	0.722 (0.001)	0.656 (0.154)	0.771 (0.550)
% de cas correctement classés ²	55.9	55.4	51.6	58.6	56.4
Fonctions discriminantes moy. (fonction 1) ³					
Groupe 1: irrégulier	0.67680	-0.80428	0.67894	1.32388	0.83820
Groupe 2: indépendant marginal	1.52175	-1.24533	0.96948	1.33094	1.13553
Groupe 3: indépendant avec capital	0.70174	-0.48067	0.14494	0.53813	0.57697
Groupe 4: salarié protégé	-1.43304	0.75631	-0.83319	-1.20924	-1.37893
Groupe 5: salarié non-protégé	0.56741	-0.48310	0.20498	0.31727	0.60857
Contribution relative des variables - selon les coefficients de corrélation entre les valeurs des fonctions et les valeurs des variables (dans l'ordre décroissant)	Fonction 1 EDUC1 EDUC5 FORM3 PED1 EDUC4 PED2 PFO3 PCSP1	EDUC5 EDUC2 EDUC1 FORM3 PCSP4 PED2	FORM3 EDUC1 EDUC3 EDUC4	EDUC1 FORM2 EDUC5 EDUC4 FORM1 PED3	EDUC1 EDUC4 EDUC3 PED1 FORM2 PCSP1 PED2
	Fonction 2	-	SEXE PCSP2	-	-
Nombre de cas	247	242	244	191	202

(1) % de variables où l'hypothèse que les moyennes de tous les groupes soient identiques; (2) comparaison des groupes actuels et des probabilités a posteriori; (3) fonctions canoniques (groupes centroïdes).

Note: La signification des variables est la suivante : EDUC1 = sans instruction; EDUC2 = primaire; EDUC3 = secondaire 1er cycle (Côte d'Ivoire), secondaire (Mali); EDUC4 = secondaire 2eme cycle (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée), supérieur (Mali); EDUC5 = supérieur (Burkina Faso, Cameroun, Guinée); FORM1 = sans formation; FORM2 = apprentissage en entreprises; FORM3 = formation moderne; PED1 = père du chef, sans instruction; PED2 = père du chef, >= primaire (Burkina Faso, Cameroun, Mali); PED3 = >= secondaire; PFO1 = père du chef, sans formation; PFO2 = père du chef, apprentissage en entreprises; PFO3 = père du chef, formation moderne; PCSP1 = cadre; PCSP2 = père du chef, salarié (Côte d'Ivoire), cadre et maîtrise; PCSP3 = ouvrier; PCSP4 = indépendant agriculture de subsistance; SEXE = homme.

Sources: *Enquêtes emploi pilotes auprès des ménages : Burkina Faso (Ouagadougou, 1992), Cameroun (Yaoundé, 1990-91), Côte d'Ivoire (Abidjan, 1986-87), Guinée (Conakry, 1991-92), (Antananarivo, 1989), Mali (Bamako, 1991).*

Les groupes de l'analyse discriminante sont ceux qui ont été repérés à l'aide de l'analyse en classification hiérarchique⁴¹. Les variables de prédiction se réfèrent aux caractéristiques des individus - instruction (EDUC_i); formation (FORM_i); âge (AGE); sexe (SEXE); lieu de naissance (LNAI) - et au contexte familial - instruction du père (PED_i); formation du père (PFO_i); catégorie professionnelle du père (CSP_i)⁴². Les paramètres des analyses discriminantes sont affichés au

⁴⁰ Par conséquent, l'emploi actuel englobe des individus ayant des parcours professionnels différents.

⁴¹ Voir le paragraphe 2. 1. sur la précarité du travail.

⁴² Toutes les variables sont dichotomiques, sauf l'âge.

tableau 8 et appellent plusieurs commentaires. L'analyse de variance - test F - montre que pour au moins 45% des variables, l'hypothèse que les moyennes de tous les groupes sont identiques peut être rejetée dans quatre pays de l'échantillon⁴³. L'examen de la variabilité totale entre les groupes - statut du travail - montre que la première fonction discriminante explique au moins les deux tiers de la variance - au seuil de 0,0000 - dans tous les pays⁴⁴, tandis que les autres fonctions contribuent d'une manière négligeable aux différences entre les groupes⁴⁵. Par ailleurs, à l'aide des fonctions canoniques discriminantes moyennes, on observe que, dans tous les pays, la première fonction, d'une part, discrimine le plus entre les travailleurs indépendants marginaux et les salariés protégés, d'autre part, discrimine le moins entre les indépendants avec capital et les salariés non-protégés, et entre les indépendants marginaux et les travailleurs irréguliers.

Les coefficients de corrélation entre les valeurs des fonctions et les valeurs des variables permettent d'appréhender la contribution relative des différentes variables. En ce qui concerne la première fonction, on constate que, dans tous les pays, les variables liées à l'instruction et à la formation du chef de ménage ont les coefficients de corrélation les plus élevés. Cependant, le niveau d'instruction du père du chef et/ou son statut sur le marché du travail interviennent dans cinq pays sur six. On notera que le sexe prédit faiblement les statuts d'emploi, tandis que le processus migratoire n'est pas un déterminant de ces derniers. Ainsi, il semble que le niveau d'instruction et le type de formation du chef de ménage, ainsi que le contexte éducatif et professionnel familial déterminent dans une large mesure l'accès à un statut d'emploi donné. Finalement, le tableau 8 présente les résultats de classification des analyses discriminantes - comparaison des groupes actuels et des probabilités a posteriori - et montre que les variables prises en considération permettent de classer correctement un pourcentage de cas moyennement élevé compris entre 51.6% et 63.4%. A cet égard, le pourcentage de cas bien classés est le plus élevé pour les travailleurs ayant un statut précaire ou un statut protégé. En effets, dans cinq pays sur six, 50% à 65% et 50% à 75%, respectivement, des travailleurs irréguliers et des indépendants marginaux sont correctement classés, tandis que dans tous les pays, cette situation prévaut pour 65% à 80% des travailleurs protégés; ceci était attendu étant donné l'importance des valeurs moyennes canoniques des diverses fonctions 1.

4. Besoins de base, pauvreté et précarité

Dans le contexte de l'analyse de l'exclusion sociale, il peut être opportun d'examiner dans quelle mesure la structure de certaines consommations spécifiques des ménages a la capacité de prédire correctement les niveaux de revenu par tête ajusté. A cet égard, on peut utiliser l'analyse discriminante pour appréhender cette question. Dans le cas des présentes enquêtes, la variable de classement se réfère au revenu par tête ajusté⁴⁶. Par ailleurs, les variables indépendantes sont diverses consommations spécifiques des ménages : i) consommation mensuelle de viande d'élevage; ii) consommation mensuelle de riz; iii) consommation mensuelle de mil ou de sorgho; iv) consommation mensuelle d'igname ou de plantain; v) consommation mensuelle de manioc; vi) énergie pour la cuisson des aliments; vii) transport - voiture, moto, vélo, mobylette, taxi; viii) nombre de pièces dans la maison par équivalent adulte; xi) téléphone; x) existence d'une cuisine séparée; xi) eau courante dans la maison; xii) compte bancaire; xiii) électricité dans l'habitation;

⁴³ Le coefficient lambda de Wilks conduit aux mêmes observations, puisqu'il est peu différent de 1 pour la plupart des variables de prédiction présentant peu de différences selon les groupes.

⁴⁴ Au moins les trois quarts dans trois pays.

⁴⁵ En effet, le coefficient lambda de Wilks associé à la fonction 2, lorsque la première a été omise, n'est significatif que dans un pays - Côte d'Ivoire.

⁴⁶ 1 = pauvres; 2 = intermédiaires; 3 = non-pauvres.

xiv) consommation mensuelle de nivaquine par le ménage; xv) nombre de consultations mensuelles par le ménage du médecin; xvi) textile Wax ou Bazin - nombre d'achats par le ménage au cours des six derniers mois⁴⁷.

Tableau 9 : Revenu par tête ajusté et indice de consommation : paramètres principaux des analyses discriminantes

Pays Paramètres	Burkina Faso	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali	
F: $H_0 = H_1$, ≤ 0.05 ; % variables ¹	100.0	87,5	50.0	40.0	44.0	
% de variance expliquée par la fonction 1 (Sig F)	86.7 (0.000)	87.5 (0.000)	91.3 (0.000)	87.8 (0.000)	89.4 (0.000)	
Lambda de Wilks associé à la fonction 2 (Sig F)	0.898 (0.000)	0.947 (0.050)	0.971 (0.921)	0.979 (0.734)	0.975 (0.543)	
% de cas correctement classés ²	66,6	52,9	53,8	52,5	52,1	
Fonctions discriminantes moyennes (fonction 1) ³						
Groupe 1: pauvres	-0.72332	-0.91201	-0.70878	-0.39165	-0.44495	
Groupe 2: intermédiaire	0.37076	0.07850	-0.19477	0.40759	0.21189	
Groupe 3: non-pauvres	1.65146	0.72549	0.78446	0.36841	0.57636	
Contribution relative des variables - selon les coefficients de corrélation entre les valeurs des fonctions et les valeurs des variables (dans l'ordre décroissant)	Fonction 1	BANQUE ENERGIE EAU TRMOTO TELEPH TRVOIT VIANDE CUISEP	BANQUE IGEPLN VIANDE TEXTILE ENERGIE	BANQUE ENERGIE PIEHAB ELECT TRVOIT TEXTILE TRVELO	TRTOUS TELEPH PIEHAB VIANDE ELECT CUISEP EAU	TRTOUS BANQUE TEXTILE PIEHAB VIANDE MILSGO
Nombre de cas	299	293	292	297	284	

(1) % de variables pour lesquelles l'hypothèse que les moyennes de tous les groupes soient identiques est rejetée; (2) comparaison des groupes actuels et des probabilités a posteriori; (3) fonctions canoniques (groupes centroïdes).

Note: La signification des variables est la suivante: VIANDE = consommation de viande d'élevage; MILSGO = consommation de mil ou de sorgho; IGEPLN = consommation d'igname ou de plantain; ELECT = existence d'électricité dans l'habitation; ENERGIE = type d'énergie utilisée pour la cuisson des aliments; TRVOIT = possession d'une voiture; TRMOTO = possession d'une moto; TRVELO = possession d'un vélo; TRTOUS = possession d'un moyen de transport; TEXTILE = consommation de Wax ou de Bazin; TELEPH = possession du téléphone; CUISEP = existence d'une cuisine séparée; EAU = installation individuelle d'eau courante; PIEHAB = nombre de pièces d'habitation par personne; BANQUE = existence d'un compte en banque pour le chef de ménage.

Sources: *Enquêtes emploi pilotes auprès des ménages: Burkina Faso (Ouagadougou, 1992), Cameroun (Yaoundé, 1990-91), Côte d'Ivoire (Abidjan, 1986-87), Guinée (Conakry, 1991-92), Mali (Bamako, 1991); Lachaud (1994).*

L'examen de la variance - test F - montre que le pourcentage de variables, pour lesquelles l'hypothèse que les moyennes de tous les groupes soient identiques est rejetée, varie considérablement; toutefois, il est supérieur ou égal à 40% dans trois pays sur cinq (tableau 9). Le coefficient lambda de Wilks conduit aux mêmes observations. L'examen de la variabilité totale entre les groupes - revenu par tête ajusté - montre que la première fonction discriminante explique entre 85% et 90% de la variance - au seuil de 0.000 - dans cinq pays, et 75% dans le sixième pays. Par ailleurs, la fonction 1 discrimine surtout entre les pauvres et les non-pauvres.

L'examen des coefficients de corrélation entre les valeurs des fonctions et les valeurs des variables permet d'appréhender la contribution relative des différentes variables (tableau 9). A cet égard, les résultats apparaissent relativement homogènes selon les pays. En effet, les variables de prédiction du revenu par tête ajusté sont principalement liées aux institutions de la société moderne - existence d'un compte en banque - à la structure et au confort du logement - type d'énergie pour la cuisson des aliments; cuisine séparée, installation individuelle d'eau; nombre de

⁴⁷ Toutes ces variables sont dichotomiques (1 = non-pauvres; 0 = pauvres).

pièces d'habitation par personne; existence de l'électricité; possession du téléphone, dans une moindre mesure - au moyen de transport utilisé - voiture en particulier - et à certaines consommations spécifiques - viande ou textile. Nécessairement, le tableau 9 fait ressortir quelques spécificités nationales. Par exemple, dans les pays les moins avancés - Burkina Faso, Guinée, Mali - la possession d'un moyen de transport - voiture ou moto - est un élément important de différenciation entre les pauvres et les non-pauvres. Finalement, le nombre de cas correctement classés est relativement moyen, et est compris entre 50% et 60%.

Ces résultats mettent en évidence certains mécanismes d'exclusion sociale liée au marché du travail. En effet, il a été précédemment montré que l'incidence, la profondeur et l'inégalité de la pauvreté étaient les plus fortes dans les ménages ayant à leur tête une personne inactive, au chômage ou exerçant un travail indépendant marginal. Or, ces ménages, caractérisés par une précaire participation au marché du travail des principaux soutiens économiques, sont exclus non seulement de la plupart des consommations liées à la société moderne - transports personnels mécanisés; institutions bancaires, etc. - mais surtout de certaines consommations de base, alimentaires ou inhérentes au logement.

4. Trajectoires d'exclusion sociale et segmentation du marché du travail

Bien que l'exclusion sociale puisse résulter d'événements accidentels, les informations fragmentaires disponibles en Afrique au sud du Sahara tendent à montrer qu'il s'agit d'un processus qui s'inscrit dans la durée, et qui entretient d'étroites relations avec la segmentation du marché du travail. A cet égard, les enquêtes urbaines auxquelles il a été fait précédemment référence permettent d'examiner deux aspects de cette question.

1. Profil de carrière, pauvreté et chômage

En premier lieu, les données des enquêtes permettent d'appréhender quelques éléments quant à la fréquence du chômage au cours de la carrière professionnelle⁴⁸. Tout d'abord, on observe que la fréquence du chômage à court terme est la plus élevée pour les individus localisés dans les ménages pauvres, et pour certaines catégories de travailleurs, notamment les travailleurs irréguliers, les salariés concurrentiels, et, dans une moindre mesure, les indépendants marginaux - Cameroun et Mali. Ainsi, dans trois pays sur quatre, la fréquence du chômage à court terme a été environ trois fois plus importante dans les ménages pauvres que dans les ménages non-pauvres. Par contre, la fréquence du chômage à long terme est plus aléatoire selon le mode de vie, le type de travailleur et le pays. Il semble cependant que dans les trois pays où les données sont les plus fiables - Burkina Faso, Cameroun et Côte d'Ivoire - on observe une forte fréquence relative du chômage pour trois catégories de travailleurs: irréguliers, indépendants avec capital et salariés non-protégés. Un tel résultat n'est pas contraire à ce qui pouvait être attendu. Les travailleurs irréguliers, par définition, alternent fréquemment emploi et chômage. Les indépendants avec capital ont souvent une carrière professionnelle qui les oblige à changer d'activité pour accumuler du capital. Les salariés non-protégés, peu qualifiés et fortement localisés dans de petites unités de production, sont contraints à une forte mobilité.

En second lieu, l'appréhension de la durée moyenne du chômage selon le niveau de revenu,

⁴⁸ A cet égard, il est possible de distinguer le chômage à court terme - 12 derniers mois - du chômage à long terme - avant les 12 derniers mois.

le statut d'emploi confirme les tendances précédentes (tableau 10). Tout d'abord, il est clair que les ménages pauvres sont les plus vulnérables en termes de durée du chômage au cours de la carrière professionnelle. Certes, à court terme, la situation est assez contrastée selon le niveau de vie, dans la mesure où de nombreux travailleurs secondaires, salariés non-protégés et localisés dans des ménages aisés, font également l'expérience du chômage. Par contre, à long terme, dans les quatre pays pris en compte, la durée moyenne du chômage est systématiquement plus élevée dans les ménages ayant de faibles revenus - trois à quatre années pour une présence moyenne sur le marché du travail d'une vingtaine d'années environ - que dans les ménages non-pauvres. En outre, ce sont les travailleurs irréguliers, indépendants, et, dans une moindre mesure, les salariés du secteur concurrentiel, qui ont eu la durée moyenne du chômage la plus élevée au cours de leur carrière professionnelle.

Tableau 10 : Durée du chômage au cours de la carrière professionnelle

Fréquence Paramètre	Court terme (mois)				Long terme (mois)			
	Burkina Faso	Cameroun	Côte d'Ivoire	Mali	Burkina Faso	Cameroun	Côte d'Ivoire	Mali
Niveau de vie¹								
Pauvres	9.4	8.7	8.4	8.1	52.6	29.0	36.0	31.6
Intermédiaires	9.3	9.5	9.3	10.0	52.3	20.7	23.9	11.0
Non-pauvres	8.9	9.8	9.9	4.1	41.8	18.1	18.9	4.7
Ensemble	9.4	9.3	9.1	6.9	51.0	22.1	23.9	19.5
N	74	130	88	24	234	244	246	15
Statut²								
Irrégulier	7.6	7.2	8.4	54.0	56.6	19.6	21.9	- ³
Ind. marginal	9.0	6.9	9.9	4.0	65.6	17.9	21.5	-
Ind. avec capital	8.7	9.0	8.0	-	69.9	16.8	19.4	-
Salarié protégé	9.5	6.3	10.7	2.0	22.5	14.7	18.13	-
Salarié non-prot.	6.3	8.3	7.7	8.3	39.7	17.5	22.3	-
Ensemble	7.9	7.6	8.9	5.0	43.9	17.0	20.3	-
N	21	49	36	13	166	176	244	-

(1) Ensemble des actifs ayant fait l'expérience du chômage (durée du chômage positive); (2) ensemble des individus employés ayant fait l'expérience du chômage; (3) nombre de cas trop faibles.

Sources: *Enquêtes emploi pilotes auprès des ménages: Burkina Faso (Ouagadougou, 1992), Cameroun (Yaoundé, 1990-91), Côte d'Ivoire (Abidjan, 1986-87), Mali (Bamako, 1991); Lachaud (1994).*

En définitive, on constate que la vulnérabilité sur le marché du travail a également un aspect dynamique. Le risque de chômage au cours de la carrière professionnelle affecte d'une manière très inégale les divers statuts du travail. Dans la mesure où la pauvreté et le chômage sont très corrélés, pour certains ménages, le mode de participation au marché du travail induit vraisemblablement une reproduction de la pauvreté au cours de la carrière professionnelle, source probable d'exclusion sociale. La crise économique qui sévit depuis plus d'une décennie en Afrique renforce considérablement cette situation.

2. Profil de carrière et segmentation du marché du travail

Les emplois occupés et la mobilité au cours de la carrière professionnelle concourent à mieux appréhender la segmentation du marché du travail, et, probablement, les processus d'exclusion sociale⁴⁹.

Premièrement, dans les capitales africaines considérées, bien que la plupart des individus

⁴⁹ Ces développements sont issus de : Lachaud (ed) [1994].

employés n'ont eu qu'un emploi - celui qu'ils occupent - au cours des 12 derniers mois⁵⁰, la prise en compte des emplois à long terme fait apparaître une certaine mobilité de la main-d'oeuvre. Ainsi, au Cameroun et en Côte d'Ivoire, respectivement, 17.9% et 85.7% des individus employés ont eu au moins trois emplois au cours de leur carrière professionnelle, tandis que cette proportion est de l'ordre de 5% à 7% dans les deux autres pays⁵¹. Il est probable que des incertitudes statistiques expliquent en partie de tels écarts.

A cet égard, deux éléments d'analyse apparaissent intéressants. D'une part, le nombre d'emplois occupés varie selon les caractéristiques des travailleurs. En ce qui concerne les emplois à long terme, ce sont surtout les indépendants avec capital et les travailleurs irréguliers qui ont occupé le plus d'emplois au cours de leur carrière professionnelle, la mobilité des premiers étant due au capital, tandis que celle des seconds étant inhérente au mode d'emploi. Par contre, la mobilité relative en termes d'emplois des travailleurs protégés, des salariés non-protégés et des indépendants marginaux est environ deux fois moins importante quel que soit le pays. Ces résultats expliquent vraisemblablement pourquoi le nombre d'emplois à long terme est peu lié au niveau de vie des ménages, et qu'aucune tendance nette ne s'observe en fonction du niveau d'instruction. D'autre part, s'agissant des emplois occupés, il apparaît que ce sont les travailleurs irréguliers qui ont occupé des emplois irréguliers au cours de leur carrière professionnelle. Ainsi, on observe que dans les quatre pays pris en compte, plus de 50% des travailleurs irréguliers ont eu des emplois dont la moitié aux trois quarts étaient eux-mêmes irréguliers. Par contre, les enquêtes ne révèlent pas d'écarts significatifs selon les autres statuts du travail. L'irrégularité de l'emploi est plutôt une caractéristique des ménages pauvres que des ménages aisés, encore que dans certains pays - Mali en particulier⁵² - les écarts ne sont pas réellement significatifs (figure 3). D'une certaine manière, le lien entre la vulnérabilité sur le marché du travail et la pauvreté est de nouveau mis en évidence, et l'existence d'une segmentation du marché du travail, identifiée en termes d'incidence particulière de l'irrégularité de l'emploi dans les ménages pauvres, est probable dans la plupart des pays d'Afrique francophone.

Deuxièmement, les matrices de transition professionnelle constituent un autre élément d'appréciation de la carrière des individus⁵³. Dans ce contexte, trois résultats présentent un intérêt pour la compréhension de la segmentation du marché du travail et des processus d'exclusion sociale en Afrique.

Tout d'abord, on observe une très forte stabilité professionnelle des salariés protégés. En effet, selon les pays, parmi les individus qui ont eu un point d'entrée sur le marché du travail en tant que travailleurs protégés, 60% à 80% d'entre eux occupent encore de tels emplois⁵⁴. A cet égard, il faut souligner que la mobilité vers le salariat protégé a été fortement alimentée par les salariés non-protégés, majoritairement constitués d'ouvriers qualifiés ou non-qualifiés, et pour lesquels le salariat protégé peut, selon les branches ou les entreprises, représenter une promotion normale à l'ancienneté. C'est ce qui explique que parmi les salariés actuellement protégés, un quart à la moitié ont eu un point d'entrée dans le salariat concurrentiel dans trois pays. La stabilité professionnelle des salariés non-protégés est par conséquent moins marquée, puisque 40% à 50%

⁵⁰ Les emplois à court terme sont ceux occupés au cours des douze derniers mois, et les emplois à long terme sont les emplois à court terme et ceux occupés également avant les douze derniers mois - ensemble de la carrière professionnelle.

⁵¹ Au Burkina Faso, 30.2% des individus ont eu deux emplois; au Mali, la proportion est de 8.8%.

⁵² Pour des raisons liées à la structure des activités, notamment l'importance du commerce. Au Mali, ce ne sont pas les travailleurs irréguliers qui contribuent le plus à la pauvreté des ménages.

⁵³ Dans le contexte de la présente recherche, ces matrices se réfèrent aux individus pourvus d'un emploi, et ayant eu un premier emploi différent de l'emploi actuel. Par ailleurs, la carrière professionnelle est examinée sur une période relativement longue, puisque le temps moyen passé sur le marché du travail est d'environ une vingtaine d'années. Ce temps moyen correspond à l'écart entre l'âge actuel des individus et l'âge auquel ils ont eu leur premier emploi.

⁵⁴ Ce résultat est en accord avec ce qui a déjà été observé en Inde et en Malaisie. Voir : Mazumdar [1989].

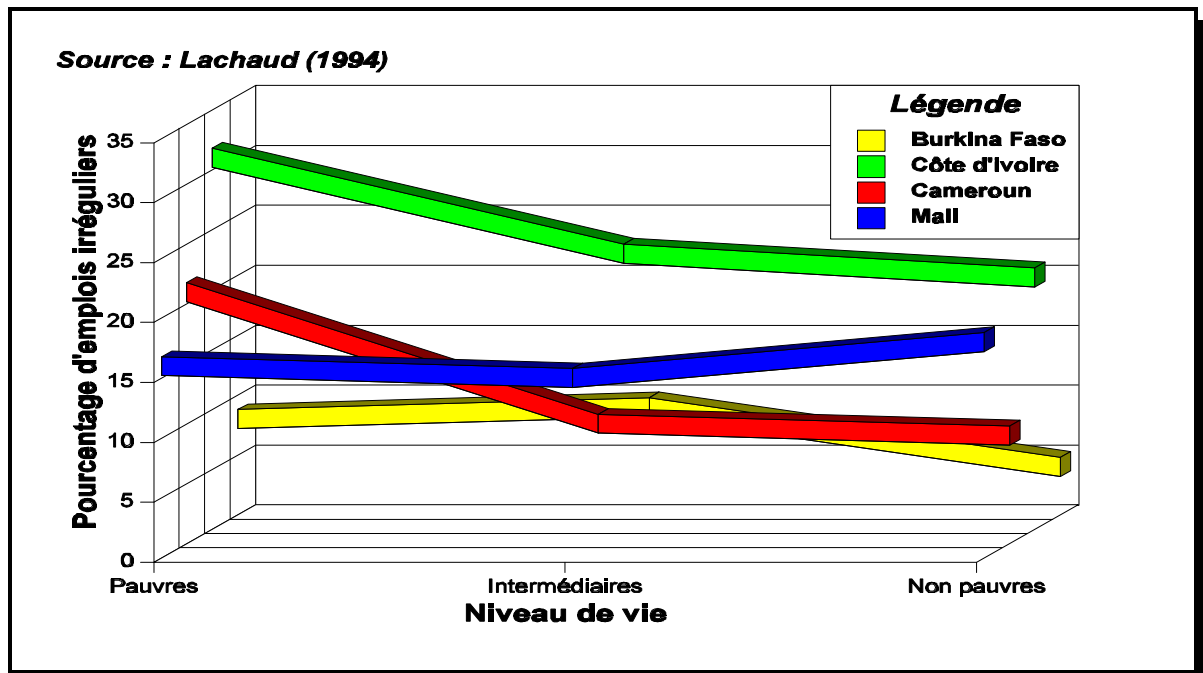


Figure 3 : Emplois irréguliers au cours de la carrière professionnelle selon le pays et le niveau de vie - ensemble des travailleurs de 15 ans et plus (%)

de ceux qui ont eu un point d'entrée avec ce statut l'ont encore aujourd'hui. Si environ 25% à 30% d'entre eux sont devenus des salariés protégés, on observe qu'une fraction substantielle - 25% à 30% - occupe encore des emplois majoritairement vulnérables - travail irrégulier et indépendant marginal; Ainsi, ce salariat non-protégé semble constituer un point de passage, soit vers des emplois précaires, soit vers des emplois protégés, ce qui dénote sa relative hétérogénéité. Ajoutons que les anciens apprentis des petites entreprises deviennent souvent des salariés - ou quasi-salariés - de ces mêmes entreprises avant de tenter une carrière professionnelle en tant que travailleurs indépendants réguliers ou non réguliers. Ensuite, la stabilité du travail indépendant est à peu près comparable à celle des salariés non-protégés; environ 50% à 60% de ceux qui ont débuté leur carrière professionnelle en tant que travailleurs indépendants ont aujourd'hui le même statut - indépendant marginal et indépendant avec capital. Dans la mesure où peu sont devenus des travailleurs protégés, le solde a surtout alimenté le travail irrégulier et le salariat concurrentiel. Mais, une différence sensible apparaît selon le statut du travail indépendant. En effet, sauf au Burkina Faso, les deux tiers des indépendants avec capital ont eu un point d'entrée dans le salariat, notamment non-protégé. Par conséquent, le salariat constitue un moyen important d'accumulation du capital. Par contre, les indépendants marginaux ont eu, la plupart du temps, des points d'entrée sur le marché du travail, soit par le biais de l'apprentissage, soit en tant que salariés non-protégés. De ce fait, la précarité du statut d'emploi actuel semble être liée dans une certaine mesure à la précarité des points d'entrée sur le marché du travail; de même, cela pourrait signifier que lorsque le premier emploi est à propre compte, il s'agit souvent d'activités involutives peu propices à l'accumulation du capital⁵⁵.

Enfin, la proportion des emplois vulnérables - irréguliers et indépendants marginaux - semble avoir augmenté dans les zones urbaines d'Afrique au cours des années récentes. Si l'on se réfère à cette cohorte d'individus employés, et en ne tenant pas compte ni des apprentis - premier

⁵⁵ Les analyses précédentes ont mis en évidence l'instruction, la formation et le contexte familial en tant que facteurs influençant l'accès à un statut d'emploi donné; ajoutons que ces éléments prédéterminent plus ou moins le type d'activité et certains aspects du contexte institutionnel.

emploi - ni des indépendants avec capital - emploi actuel - on constate qu'au cours des 20 dernières années, les gains nets en pourcentage de l'ensemble des travailleurs irréguliers et indépendants marginaux - par rapport aux salariés protégés et non-protégés - ont été de 13.9%, 10.8%, 5.2%, et 25.4%, respectivement, pour le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Mali. En outre, il est intéressant de remarquer que cette évolution est indépendante du niveau de développement du pays. Ainsi, au Cameroun, parmi les travailleurs indépendants marginaux actuels, 19.0% et 57.1% ont eu des points d'entrée sur le marché du travail en tant que, respectivement, travailleurs protégés et non-protégés. De même, entre un cinquième et un tiers des travailleurs irréguliers actuels d'Abidjan, de Bamako et de Yaoundé, ont eu un premier emploi dans le salariat protégé.

Une telle configuration de la carrière professionnelle des individus renforce l'idée d'une segmentation du marché du travail. De ce fait, les individus sont pauvres, non seulement parce qu'ils ont des points d'entrée sur le marché du travail vulnérables en termes de statut d'emploi et de revenu, mais également parce que ces points d'entrée les excluent virtuellement de toute ascension professionnelle future. A cet égard, au cours des années récentes, la réduction de la capacité d'absorption de l'emploi dans le secteur moderne, les restructurations du système productif public et la baisse des revenus réels ont contribué à renforcer la vulnérabilité croissante sur le marché du travail, source majeure de pauvreté des ménages et d'exclusion sociale.

5. Conclusion

Malgré l'insuffisance des sources statistiques utilisées pour appréhender l'exclusion sociale dans les zones urbaines de l'Afrique au sud du Sahara, la présente recherche permet de formuler plusieurs conclusions.

En premier lieu, l'ambiguïté du concept d'exclusion sociale ne doit pas masquer ses potentialités en termes d'analyse et d'action; en particulier, l'examen synthétique des facteurs d'exclusion est en mesure de faire progresser l'analyse des fondements des politiques économiques et sociales.

En second lieu, les multiples dimensions de l'exclusion sociale en Afrique - vulnérabilité sur le marché du travail, pauvreté, exclusion du système éducatif, nonaccès aux besoins de base - mettent en évidence la précarité de l'intégration sociale de maints ménages dans les zones urbaines. La crise économique qui sévit sur le continent depuis plus d'une décennie a vraisemblablement à accentuer cette détérioration sociale, sans précédent au cours de son histoire.

En troisième lieu, le mode d'accès au marché du travail semble être un déterminant majeur des situations d'exclusion sociale, et l'influence de ce facteur va bien au-delà de ce qui pourrait être appelé l'"exclusion logique" inhérente à la déstabilisation des économies africaines. En d'autres termes, même si le ralentissement de la transition économique a accentué la précarité sur le marché du travail et exacerbé le processus d'exclusion sociale, un nouveau dynamisme du système productif n'a vraisemblablement la capacité d'assurer à lui seul une meilleure intégration sociale des individus. Il en est ainsi parce que le processus d'exclusion sociale est lié à une dynamique d'exclusion du marché du travail en termes de carrière professionnelle des individus. La précarité des points d'entrée sur le marché du travail est susceptible de générer des situations d'"exclusion historique".

En quatrième lieu, et corrélativement, la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale appelle une nouvelle approche des politiques économiques et sociales, en particulier des politiques orientées vers le marché du travail. Cependant, si la réduction de la pauvreté urbaine dépend en partie de la mise en oeuvre de stratégies étatiques, il reste à déterminer quelles sont les formes d'organisation des Etats les plus aptes à promouvoir des politiques appropriées, indépendantes des

intérêts économiques immédiats des élites au pouvoir, de la préoccupation de survie des régimes politiques et de l'action prédatrice des groupes de pression. L'histoire africaine récente enseigne que la pauvreté n'a pas diminué avec plus de démocratie, ce qui suggère que beaucoup d'efforts sont encore nécessaires pour faire pencher l'équilibre du pouvoir en faveur des plus démunis.

Références bibliographiques

- Aryee, G.A., Mhone, G.C.Z. 1986. *Vulnerable segments of the labor market in southern Africa*, Genève, BIT/SATEP.
- Elliot, C. 1975. *Patterns of poverty in the third world. A study of social and economic stratification*, New York, Praeger.
- Commissariat général au plan, 1992. *Exclus et exclusions. Connaître les populations, comprendre les processus*, Paris, La documentation française, janvier.
- Gore, C. 1994. *Social exclusion and Africa south of the Sahara: a review of the literature*, Genève, DP/62, Institut international d'études sociales.
- Harris, J., Kannan, K.P., Rodgers, G. 1990. *Urban labour market structure and jobs access in India: a study of Coimbatore*, Genève, Série de recherche 92, Institut international d'études sociales.
- Inack Inack, S. 1994. *Exclusion sociale au Cameroun*, Séminaire sur Configuration et les causes de l'exclusion sociale et les orientations de politiques économiques pour promouvoir l'intégration, Cambridge, 14-18 juillet 1994, document polycopié.
- Lachaud, J-P. 1988. *Pauvreté et marché du travail urbain : le cas d'Abidjan (Côte d'Ivoire)*, Genève, DP/8, Institut international d'études sociales.
- Lachaud, J-P. (ed) 1994. *Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique au sud du Sahara : analyse comparative*, Genève, Institut international d'études sociales.
- Lachaud, J-P. 1994. *The labour market in Africa*, Genève, série de recherche n°102, Institut international d'études sociales.
- Mazumdar, D. 1981. *The urban labour market and income distribution. A study of Malaysia*, Washington, Banque mondiale.
- Rodgers, G. (with Figueiredo, J.B., Gore, C., Lapeyre, F., Silver, H.) 1994. *Overcoming exclusion: livelihood and rights in economic and social development*, Genève, DP/72, Institut international d'études sociales.
- Sen, A. 1992. *Inequality reexamined*, Oxford, Clarendon press.
- Silver, H. 1993. *From poverty to exclusion: reconceptualizing social disadvantage, reconstructing social integration*, Genève, papier préparé pour le projet PNUD-IIES "Patterns and causes of social exclusion and the design of policies to promote integration", décembre 1993.
- Weeks, J. 1986. *Vulnerable segments of labour market : urban areas of the African studies*, Genève, janvier, OIT.
- Wolf, M. 1993. *Social exclusion, exploitation, inequality, impoverishment*, Genève, papier présenté au symposium "Poverty: new approaches to analysis and policy, 22-24 novembre.

Annexe

Tableau A : Accès au système éducatif et facteurs d'exclusion selon le pays - individus de 15 ans et plus sauf ceux en cours de scolarisation (%)

Pays Paramètre	Burkina Faso	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali
Instruction					
Sans instruction	47.0	6.5	40.0	41.9	47.4
Primaire	25.1	30.4	27.9	19.4	34.8
Secondaire	20.3	49.4	30.6	30.5	13.4
Supérieur	7.6	13.7	1.6	8.0	4.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
N	917	878	928	1614	1765
Facteurs d'exclusion du système éducatif					
Impossibilité financière	26.4	41.1	54.0	5.2	10.2
Absence d'école au village	8.2	1.1	6.7	6.8	7.1
Préférence apprentissage/ travail	15.5	21.4	8.8	15.2	9.7
Abandon	16.1	14.7	-	24.3	31.1
Refus des parents	14.4	2.8	-	31.0	22.1
Grossesse	0.4	6.1	-	1.5	1.3
Travaux agricoles/ménagers	6.8	2.3	-	11.0	7.7
Autres cas	11.8	10.5	30.5	5.1	11.0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
N	912	740	917	1035	1260
Formation					
Sans formation	75.1	68.4	56.1	71.8	70.2
Apprentissage	14.0	17.8	33.2	19.8	14.2
Autre formation	10.9	13.8	10.7	8.4	15.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
N	916	843	925	1481	1448

(1) Fondamental 1 et 2; (2) Notamment le handicap physique.

Sources: Enquêtes emploi pilotes auprès des ménages: Burkina Faso (Ouagadougou, 1992), Cameroun (Yaoundé, 1990-91), Côte d'Ivoire (Abidjan, 1986-87), Guinée (Conakry, 1991-92), Mali (Bamako, 1991); Lachaud (1994).